

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 39.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 26 SEPTEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bligny, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

A la campagne, par L. Gougeon.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Soyez les bienvenus, par Faucher de Saint Maurice.—Procédés de conservation du beurre, par H. Audrain.—Collation de nos gravures à lord Dauffrin, par l'Université-Laval.—Nécrologie.—Les deux condamnés à mort, par Maé de Challes.—Botanique et horticulture.—Les chants bretons, par Paul Féval.—Gazette des tribunaux.—Du travail et du pain.—Faits divers.—Liste des membres élus pour la province de Québec.—Choses et autres.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : Exposition universelle : Le vase colossal modelé par M. Gustave Doré, au Palais du Champ-de-Mars; Le vrai Panorama du Trocadéro avec ses annexes; Le message.

A LA CAMPAGNE

Il est doux de quitter le tracis et la fumée des villes pour les collines, les vallons et les bois. Devant l'horizon nouveau qui s'ouvre, l'homme renait à une nouvelle vie. Il voit fuir et disparaître le fantôme des inquiétudes et des tourments de l'état social; il puise à longs traits, dans le sein inépuisable de la nature, la force et la fécondité, et il s'en remplit comme l'abeille se pénètre du parfum des fleurs.

Regarder les oiseaux; considérer la variété de leurs plumages; se rendre attentif à leur allure enjouée; voir ceux-ci prendre vers les cieux un vol téméraire; ceux-là sauter de branche en branche, et ne raser que le faite des arbres; l'un becqueter la dure écorce où il cherche sa nourriture; l'autre tenir un brin de crin pour son nid; de partout les voir moduler leurs notes amoureuses sur tous les tons; oh! que cette image de l'innocence et de la douceur fait du bien à l'âme! comme on voudrait alors, pour un moment, être petit oiseau pour nous réjouir avec eux dans le pur espace!

C'est un plaisir d'entendre les ondes du ruisseau murmurer, gazouiller avec les fleurs ailées qui viennent s'abreuver à son bord; de les voir suivre docilement

les sinuosités diverses que leur a tracées le doigt de Dieu; ici, s'étendre en nappe limpide; là, se resserrer et rouler en bouillonnant; dans leur sein glissent en se jouant des légions de petits poissons vifs et gais.

Quel charme la liberté fait sentir lorsqu'on va ainsi à l'aventure! Notre main insouciance casse un rameau ou cueille une fleur. On admire leur structure et leur forme compliquée d'où doivent sortir les fruits. Puis on regarde, sans jamais se lasser, l'herbe onduler, la feuille s'agiter, l'onde courir, l'oiseau et le nuage planer.

Quand la fatigue vient appesantir nos pas, quelque pin aérien nous invite à goûter le repos sous son ombre. Là, sans pensée et calme, l'âme réfléchit la nature comme à la lisière des bois le miroir liquide d'un fleuve. La tendre verdure qui sourit, les douces brises qui caressent, les nuances variées de la création qui s'harmonisent, concentrent leurs impressions au cœur pour l'échauffer. Arôme mystérieux, plus léger que l'éther, qui s'élève du sein de la nature, je te respire, et mon âme, toute imprégnée de toi, ne vit que de ta substance.

La tête reposant sur un épais amas de feuillage, une douce ivresse s'insinue peu à peu dans les sens. Un demi-sommeil nous inspire des rêves dorés. Le dôme du ciel semble s'exhausser; on dirait que la terre nous soulève, nous emporte avec elle dans sa course vertigineuse; l'oreille plus subtile croirait distinguer, dans un immense lointain, l'harmonieux roulis des mondes.

O homme, es-tu vraiment le roi de la création? Tous les êtres trouvent le bonheur dans les beautés qu'elle étale. Toi seul tu t'en écarter. Tu lui préfères un bien-être artificiel, et quel est ton malheur!

Voilà que l'astre du jour descend à l'horizon; il va se cacher derrière un rideau de nuages, dont il orne, en passant, le front d'un diadème d'or et de pierreries. L'œil fécond qui fait épanouir les fleurs a maintenant fermé sa paupière: toutes choses se couvrent d'un voile de tristesse. Les nuages montent de l'Occident. Tout à coup, l'éclair jaillit de l'orbe du firmament; les vents se troublent; les feuilles tremblent; les oiseaux baissent leurs voix. Le tonnerre roule avec fracas dans l'éten due; l'effroi de la nature redouble; les ombres plus épaisses se précipitent; le sein des forêts accumule un mystère terrible comme l'aspect de la mort sépulcrale. Le nuage approche, sombre, lugubre, élevant au zénith ses bras chargés du formidable carreau.

Alors l'âme solitaire, enfermée dans un cercle d'horreur, touchant presque à Dieu, redoute de tomber toute nue entre les mains de son courroux. Sous le poids de cette crainte religieuse, les genoux fléchissent. Abîmé dans un profond sentiment d'adoration, l'homme sent ses lèvres s'ouvrir d'elles-mêmes pour implorer le Maître de la foudre. La prière que le Christ a dictée au monde, et la salutation de l'ange à la nouvelle Eve, adoucissant les bruits de l'orage, raniment sa confiance. Puis, relevé et consolé, après avoir jeté un dernier regard sur ces déserts majestueux, il hâte ses pas, chassé par la tempête, vers la demeure des mortels.

L. GOUGEON.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 13 septembre 1878.

J'aurais bien voulu parler d'autres choses, mais l'événement fatal, le fléau à la mode, la fièvre jaune enfin, s'impose à ma pensée, à toutes mes facultés comme un cauchemar.

Chaque matin, en ouvrant le journal, la liste des victimes me donne froid dans le dos; dans la rue, je ne vois que des figures attristées, et sur les murs, des affiches plus tristes encore qui annoncent des concerts, des tombolas au bénéfice des infortunés frappés par le fléau; on chantera, on s'amusera, le sourire sur les lèvres et la mort dans le cœur!

Partout l'initiative privée a fait des prodiges; à l'heure où on lira ces lignes, deux cent mille dollars auront été souscrits par la seule ville de New-York. Les Français se multiplient pour secourir leurs frères de la Louisiane; chacun apporte son offrande, car le temps presse et les souffrances à soulager sont innombrables.

Nous voici au milieu de septembre; c'est la période aiguë du fléau qui dévaste les bords du Mississipi. On présume que la liste des victimes atteindra, à la fin de ce mois, le chiffre effroyable de cinq mille. Après cette hécatombe, la fièvre jaune voudra-t-elle bien cesser ses ravages? Cette déesse infernale aura-t-elle la générosité de se retirer dans son domaine miasmatique des Antilles, au fond du golfe d'où elle n'aurait jamais dû sortir? Voilà ce que le télégraphe nous dira bientôt.

Certainement, il faut louer chaudement la générosité de tant de citoyens, lesquels, dans ces tristes conjonctures, offrent des milliers de dollars pour le soulagement de tant de maux. Il faut admirer aussi la courageuse abnégation du clergé louisianais et vénérer les saintes filles de Dieu qui meurent au chevet des malades; l'association Howard est sans doute une seconde providence, et leur dévouement incessant nous révèle de nobles âmes; le corps médical, si éprouvé par le fléau, mérite toute notre sympathie.

Mais ce que je n'admire pas du tout, ce qui me laisse généralement froid, c'est l'attitude par trop discrète du gouvernement, c'est son éclipse par trop totale alors que son action serait si salutaire.

Le Congrès, qui trouve si aisément des millions pour déposséder les Indiens de leurs territoires, n'a même pas daigné se réunir pour voter d'urgence des secours en faveur des victimes de l'épidémie.

Ce n'est pas ainsi que s'est comporté le gouvernement français en 1875, lors des ravages de la Garonne à Toulouse. L'Assemblée nationale, aussitôt le désastre connu, a voté immédiatement des secours qui ont été distribués aux nécessiteux. Le président MacMahon lui-même est accouru un des premiers à Toulouse et a distribué aux inondés une somme de cent mille francs pris sur sa cassette particulière.

Voilà des actes que l'histoire enregistrera avec orgueil. Ce n'est pas du *lumbuy*, c'est la patrie solidaire, c'est de la grandeur d'âme, c'est plus encore, c'est de l'humanité!

Ce fléau est pour nous un véritable enseignement; il nous montre la vanité des jugements humains et de notre propre es-

prit. Combien de fois n'avons-nous pas entendu vanter outre mesure le Mississipi chanté par Châteaubriand; le Mexique, le Brésil dont tant de voyageurs ont célébré les beautés naturelles!

A lire leurs descriptions, le Canada ne semble mériter aucune attention particulière; on dirait que la vie, le bonheur, le sourire de la fortune appartienne en propre aux régions tropicales. Fadaïses que tout cela! Quand on examine attentivement la valeur intrinsèque du Brésil, du Pérou, du Mexique, de la Californie et finalement de la Louisiane, on en juge autrement. Le Pérou, par exemple, est le pays de la banqueroute; le Brésil est la contrée où l'on meurt le plus de faim; le Mexique est une vaste école de brigandage; la Californie est démoralisée par les Chinois et déshonorée par Dennis Kearney; quant à la Louisiane, je pense que le Canada n'a rien à lui envier, surtout en ce moment. Votre climat tempéré, vos forêts sublimes imprégnées de senteurs fortifiantes, votre Saint-Laurent qui purifie tout ce qu'il touche, et jusqu'aux brises du mois de septembre, tout est admirable!

Quel fléau peut menacer le Canada et que lui manque-t-il pour être le peuple le plus favorisé de la nature dans le meilleur et dans le plus sain des mondes possibles?

ANTHONY RALPH.

SOYEZ LES BIENVENUS

Lundi, 16 septembre, vers quatre heures, la corvette française le *Laplace*, et l'avisio le *Bouvet*, venaient jeter l'ancre au pied de la citadelle de Québec. La terrasse du château Saint-Louis était couverte d'une foule nombreuse, accourue pour faire honneur à nos gens, et partout, sur le passage de l'escadrière, les pavillons des navires en rade s'inclinaient courtoisement. Il en a été ainsi, paraît-il, tout le long de la côte; et partout, dès que le *Laplace* et le *Bouvet* étaient signalés par les habitants canadiens-français, le drapeau tricolore se hissait et des décharges d'artillerie et de mousqueterie saluaient la France qui passait. Ces démonstrations ont dû faire plaisir à nos hôtes, et leur prouver combien nous sommes fiers de notre origine.

Le *Laplace* est un croiseur de deuxième classe, commandé par M. Galiber, capitaine de vaisseau et commandant de la station navale de Terre-Neuve. Cette corvette, dont la force de la machine est de 300 chevaux, porte dix canons, et est montée par deux cents hommes d'équipe, robustes gaillards à l'œil ferme et aux épaules solides, qu'il ne ferait pas bon d'accoster en temps de bourrasque.

L'état-major du *Laplace* se compose de M. LeClerc, capitaine de frégate, officier en second; de MM. le vicomte Le Compasseur-Créquy-Monfort de Courtivron, Vranken, Lagarde, d'Abboville, Andréani, lieutenants de vaisseau; de M. Henry, sous-commissaire officier d'administration; de M. Holoul, médecin de première classe, médecin-major; de M. Gauchet, aspirant de première classe, et de M. Gimelli, aide-médecin.

La corvette le *Laplace* est ainsi nommée en l'honneur de Pierre-Simon, marquis de Laplace, qui fut un des plus grands géomètres du siècle. Elle a fait trois fois le

tour du monde, et doit prochainement rentrer en France pour être désarmée.

Le *Bouvet* porte le nom du contre-amiral Pierre-François-Henri-Etienne Bouvet, "né à l'Île Bourbon en 1775, et qui signala son courage dans plusieurs actions d'éclat contre l'ennemi." C'est aussi un des plus élégants avisos de la marine : solidement assis dans l'eau, tout en restant gracieux de forme, il est pourvu d'un épéron et porte deux canons à pivot. Le *Bouvet* est commandé par le capitaine de frégate de Fitz James, ayant sous ses ordres le lieutenant de vaisseau Martin, officier en second ; MM. Le Pelletier des Raviniers, Lafitte-Rouzet et Mizon, enseignes de vaisseau ; M. de Marliave, aide-commissaire officier d'administration, et M. Arami, médecin de deuxième classe médecin-major.

Au commandant Galiber et aux officiers du *Laplace* et du *Bouvet*, la presse française du Canada est heureuse de pouvoir souhaiter la bienvenue. Puisse la terre qui a été gouvernée par de la Galissonnière et de la Jonquière, la terre qui a vu combattre Vaucrain, de Bougainville, et qui a donné à la France d'Iberville, de Vaudreuil et l'amiral Bedout, leur être d'un agréable souvenir.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

PROCÉDÉS DE CONSERVATION DU BEURRE

Le beurre ne peut être conservé frais indéfiniment ; au bout d'un temps plus ou moins long, il devient rance. On peut retarder le moment de son altération en le débarrassant complètement de son petit lait et en le plaçant dans un lieu frais, sous une couche d'eau, ou enveloppé d'un linge humide.

On peut aussi le tasser dans des pots de grès bien propres, de manière à ne laisser aucun vide dans sa masse, et le recouvrir d'eau froide, ou mieux d'eau de chaux, sous une épaisseur d'un demi-pouce environ.

Un fois que le beurre est rance, il est bien difficile de lui rendre ses qualités premières. Cependant, on peut lui faire perdre en grande partie sa saveur et son odeur désagréable en le malaxant avec de l'eau de chaux contenant en solution $\frac{1}{2}$ drachme de bicarbonate de soude par pinte. On termine l'opération par des lavages à l'eau pure.

Pour que le beurre puisse se conserver pendant plusieurs mois, il doit être salé ou fondu.

La salaison du beurre consiste à incorporer du sel aussi intimement que possible dans toute sa masse. La quantité à employer est d'autant plus petite que le beurre est de meilleure qualité et qu'on doit le conserver pendant un temps moins long. Elle varie en général de 4 à 8 par 100, c'est-à-dire de 8 à 16 livres de sel pour 200 livres de beurre.

Voici maintenant les précautions à prendre dans cette opération. Il est utile de les indiquer, parce que le beurre mal salé s'altère rapidement. On commencera par le laver jusqu'à ce que l'eau de lavage ne soit plus laiteuse. Lorsqu'il est bien égoutté, on mouille avec de l'eau froide une planche ou une table ; on étend à sa surface une couche de beurre d'un demi-pouce d'épaisseur et on le saupoudre de sel blanc très-fin et bien sec. On étend par dessus une nouvelle couche qui est ensuite salée comme la première. On passe le rouleau, et la masse est partagée en plusieurs morceaux qui, tous isolément, sont étendus au rouleau et pressés dans divers sens jusqu'à ce que le sel soit uniformément réparti dans tous les points.

Lorsque le mélange est aussi parfait que possible, on tasse le beurre dans des pots en grès, de manière à ne pas laisser d'air interposer dans sa masse, et on le recouvre d'une rondelle d'un linge clair saupoudré de sel. Le pot est ensuite fermé d'une grosse toile qu'on lie fortement.

Le beurre salé doit être conservé à la cave. Lorsqu'on entame un pot pour le consommer sans interruption, il suffit de

l'enlever couche par couche et de le maintenir couvert. Mais si on ne devait y puiser du beurre qu'à de longs intervalles, il faudrait verser par-dessus une couche de saumure qui peut, il est vrai, diminuer sa qualité, mais à un degré moindre que s'il devenait rance.

Les pots en terre non poreuse, en grès, en faïence, en porcelaine, doivent être choisis de préférence. On peut aussi employer des barils en bois : mais tous ces vases ont besoin d'une préparation spéciale.

Les pots sont échaudés à l'eau bouillante, frottés, rincés et séchés parfaitement. Les barils sont frottés à plusieurs reprises avec de la chaux vive ou une solution bouillante de sel ; on les rince ensuite et on les fait sécher avec grand soin.

On conseille comme très-bon pour la conservation du beurre, un mélange composé d'une partie de sucre, d'une partie de salpêtre et deux parties de sel fin de bonne qualité : on pulvérise séparément chacune de ces matières, et on les mélange ensuite intimement. On incorpore à chaque 2 livres de beurre bien lavé, 2 onces de cette composition. Le tout est pétri avec son et mis en pot. La *Maison rustique* recommande ce procédé, qui, d'ailleurs, est pratiqué à Jersey (une des îles de la Manche) : "Le beurre préparé de cette manière, y est-il dit, n'atteint sa perfection qu'au bout de quinze jours. A cette époque, il a un goût riche et mielleux et se conserve ainsi plusieurs années." La salaison a pour but de mélanger au beurre un antiseptique, c'est-à-dire une de ces substances qui s'opposent au développement des ferments, cause première de son altération. • Un autre procédé consiste à fondre le beurre. C'est ce dernier genre d'opération qu'il faut lui faire subir quand il doit être expédié dans les pays chauds ou qu'on veut le conserver pendant un temps très-long.

On fond le beurre à feu nu ou au bain-marie. Dans le premier cas, on le met dans un chaudron en cuivre sur un feu doux. Lorsqu'il est devenu liquide, on enlève l'écume qui s'est rassemblée à la surface ; en même temps, des impuretés tombent au fond du chaudron. Il faut alors continuer à chauffer jusqu'à produire l'ébullition du beurre. L'opération est terminée lorsqu'il ne vient plus d'écume à la surface et que la masse liquide est bien transparente. Il est essentiel que les matières solides qui s'attachent au fond du vase ne brûlent pas ; sinon elles donneraient au beurre une coloration foncée et lui communiqueraient un goût de brûlé. C'est là une difficulté qu'il n'est pas toujours facile de surmonter.

Pendant cette espèce de cuisson, l'eau mélangée à la matière grasse se volatilise et toute la caséine interposée se coagule sous l'influence de la chaleur. Elle passe alors soit dans les écumes, soit dans le dépôt.

On arrive plus sûrement à un bon résultat en plaçant le vase qui contient le beurre dans une chaudière pleine, maintenue en ébullition. Le beurre fond et on le laisse ainsi à l'état liquide jusqu'à ce que la caséine coagulée se soit précipitée avec toutes les matières solides primitivement en suspension. Dès que le liquide est transparent, on le décante dans des pots propres et bien secs. On les choisit de petite capacité et terminés par un orifice étroit. Il peut en cet état être conservé frais pendant six mois.

En salant le beurre fondu et en le recouvrant d'une couche de sel, on rend sa conservation pour ainsi dire indéfinie. On doit toujours le placer dans un endroit bien sec.

Il est à désirer que tous nos lecteurs de *L'Opinion Publique* lisent attentivement cet article ; il peut rendre d'importants services dans toutes les familles qui aiment le bon beurre ; car malheureusement la plus grande partie des cultivateurs du pays ne savent pas ou plutôt ne donnent pas assez de soin à la fabrication de leur beurre ; ils emploient des barates qui le font trop vite, ce qui lui donne un mauvais goût huileux échauffé, de là souvent

la difficulté de le ramener à son goût naturel ; ensuite, il n'ont pas la précaution de le délayer complètement ; enfin, tous les soins de propreté qu'il faut donner au lait depuis la traite jusqu'au baratage ne sont peut-être pas suivis avec persévérance, etc. Il est facile de voir que tous les soins de propreté et que la fabrication du beurre dans la province de Québec sont généralement mal pratiqués par les cultivateurs, puisqu'on ne voit sur les marchés, de Montréal principalement, que des beurres de médiocre qualité, surtout ceux qui sont vendus en timettes.

Les marchands en gros et les épiciers avouent eux-mêmes qu'ils ne peuvent vendre au détail le beurre des habitants de la province ; ils sont obligés d'acheter leurs fournitures des Écossais du Haut-Canada.

Avis donc aux cultivateurs ; si vous vous plaignez que votre beurre est à bas prix, c'est un peu de votre faute : apprenez à le bien fabriquer et mettez-y plus de soin ; vous vendrez ensuite aussi bien que les autres ; suivez attentivement et à la lettre les procédés de conservation du beurre que je vous donne dans cet article, et vous verrez qu'à l'avenir, vous vous en trouverez bien.

H. AUDRAIN.

Montréal, 8 septembre 1878.

Collation de degrés à lord Dufferin par l'Université-Laval

DISCOURS DU RECTEUR

Excellences, Messieurs,

Mesdames et Messieurs,

Encourager et récompenser, tel est le but ordinaire des degrés universitaires ; mais la valeur de cet encouragement et de cette récompense n'est pas toujours la même.

Dans une même institution, la valeur des grades académiques change avec leur nom. Si ce Baccalauréat, placé au premier degré de la science acquise, est la première constatation d'un effort généreux dans la carrière de la science, il est évident qu'il a surtout le caractère d'une invitation à poursuivre une étude qui n'est encore qu'à son début. Le Doctorat lui-même, dans sa plus haute signification, est bien encore une récompense d'un travail constant poursuivi jusqu'à la pleine maturité de ses fruits ; mais il cesse d'être un simple encouragement pour devenir un témoignage éclatant du mérite d'un citoyen qui n'en est plus à s'assimiler les connaissances d'autrui, mais qui peut lui-même ajouter au trésor de la science le fruit de ses propres travaux.

Si maintenant l'on considère un même grade, par exemple, le Doctorat, non plus dans la même institution, mais dans les diverses universités qui se partagent l'immense champ de l'enseignement dans le monde civilisé, la valeur du degré se tire de l'importance de l'établissement, de son ancienneté, de la fidélité avec laquelle il a maintenu les saines traditions, de la fermeté avec laquelle il a réussi à ne pas trahir les droits de la vraie science, en un mot du rang qu'il est parvenu à prendre et de la confiance qu'inspirent les diplômes qu'il distribue.

A ce point de vue, un jeune établissement comme le nôtre a un désavantage évident par rapport à ses aînés, car il a eu moins de temps à sa disposition pour bien établir cette valeur, dont les plus anciens puisent le témoignage dans un glorieux passé.

Sans doute, les grades conférés après examen ont toujours leur valeur testimoniale, lorsque les épreuves sont revêtues de caractères suffisants de sévérité et d'impartialité. Mais il n'en est pas de même des grades honorifiques conférés sans examen. Ceux-ci n'ont et ne peuvent avoir que la valeur acquise par l'établissement qui les confère.

Il peut donc arriver des circonstances où la collation du Doctorat, sans cesser d'être honorable pour celui qui le reçoit, devient surtout un honneur pour l'institution qui le confère. C'est ce qui se rencontre, par exemple, lorsque la personne qui reçoit le diplôme de docteur est d'une réputation si élevée et si incontestablement reconnue dans le public, qu'un nouveau diplôme ne peut rien lui ajouter ; tandis que son témoignage a une immense portée en faveur de l'institution qu'il honore de son estime. Dans ce cas, c'est le mérite, c'est la haute réputation du récipiendaire qui rejait sur l'Université dont il daigne accepter le diplôme.

Tel est aujourd'hui, messieurs, le bonheur de l'Université-Laval.

Les deux plus hautes personnalités de l'autorité dans la Confédération canadienne, Son Excellence lord Dufferin, représentant parmi nous de notre très-gracieuse Souveraine, de qui nous tenons la charte qui érige civilement cette université, et Son Excellence Mgr Conroy, délégué apostolique du Canada, représentant de la plus haute autorité religieuse que nous puissions reconnaître ici-bas, ont bien voulu descendre à accepter le modeste diplôme de l'U-

niversité-Laval. Leurs Excellences consentaient à se réunir dans une même solennité, et nous avions l'espérance et la joie de pouvoir déposer notre humble témoignage de respectueuse estime aux pieds des deux premiers personnages de notre pays, qui, par une heureuse disposition de la divine Providence, étaient déjà unis par les liens d'une amitié et d'une estime réciproques, avant même que les plus importantes et les plus délicates missions les eussent rapprochés sur un même territoire, loin de leur commune patrie.

Nous aurions été si heureux de voir, dans cette enceinte, l'autorité religieuse et l'autorité civile nous donner, dans leurs plus hautes personnalités, le spectacle toujours si beau et si imposant d'une entente cordiale sur le terrain des Lettres, des Sciences et du Droit !

Hélas ! la mort, mais la mort seule, a empêché ce que les cœurs avaient accepté.

Vers le milieu des vacances, une nouvelle terrifiante se répandait avec la rapidité de la foudre d'un bout du pays à l'autre et jusqu'aux limites de l'ancien monde, annonçant qu'une carrière jeune encore, mais déjà magnifique et riche des plus légitimes espérances de l'avenir, venait de se briser en un instant. Son Excellence Mgr Conroy, à peine au milieu d'une mission pacifique des plus importantes comme des plus délicates, ayant surmonté déjà les plus grandes difficultés, à été appelé par le Souverain Juge à aller rendre compte de sa courte mais féconde administration. Nous savons maintenant avec quel calme il a envisagé l'immense sacrifice qu'il avait à faire, et avec quelle douce confiance, nouveau saint Paul, il a vu venir la couronne de justice qui devait récompenser ses travaux, ses fatigues, son obéissance et sa soumission filiale au Saint-Siège. Ne plaignons donc pas trop son sort terrestre ! Quelque belle que fut la perspective qui s'ouvrait devant lui ici-bas, on ne saurait comparer les ovations et les couronnes de la terre avec les magnificences des récompenses célestes.

Cependant, nous aurions aimé à lui témoigner toute notre reconnaissance, en lui exprimant, dans cette solennité, l'estime spéciale que nous faisons des richesses dont qu'il tenait de la nature, et que l'étude et la réflexion avaient développées d'une manière si prodigieuse, dans un âge encore jeune ; mais Mgr Conroy connaissait le désir de nos cœurs, et il l'a emporté avec lui dans la tombe.

Votre Excellence, Milord, ne m'en vaudra pas, j'en suis sûr, de cet épanchement auquel je me suis laissé aller, à l'occasion du trépas d'un homme illustre qui s'honorait de votre amitié. Peut-être même Votre Excellence de n'aurait-elle pas pardonné un silence que les circonstances ne commandaient pas.

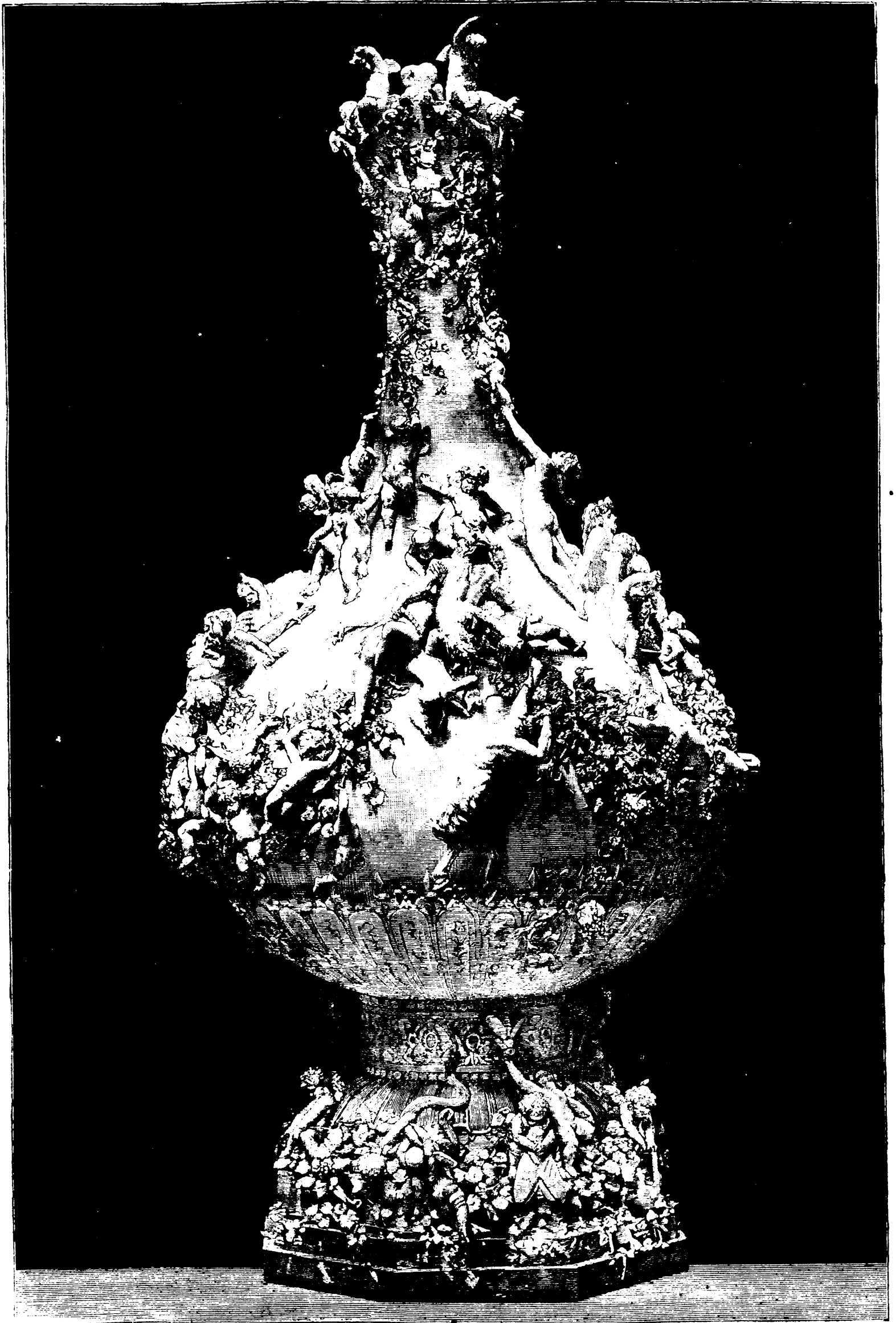
Grâce à la Divine Providence, tout n'est pas deuil ici-bas ; et Dieu, même quand il frappe, sait encore nous ménager de douces joies. Oui, nous sommes heureux de voir Son Excellence lord Dufferin descendre à venir s'asseoir au milieu de nous, et, par cette marque de haute bienveillance, donner à notre jeune institution, non-seulement un encouragement, mais, qu'on me permette de le dire, un accroissement de valeur qui ne peut manquer de la faire grandir aux yeux du public.

Toutefois, la présence de Son Excellence n'est pas sans nous gêner un peu. Comment-dire devant Elle tout ce que nous pensons, et ce que nous aimerions tant à répéter pour nous mettre à l'unisson avec l'auditoire distingué qui remplit cette salle ? Les personnes d'élite, les âmes délicates, bien que le blâme ne soit jamais aimable, semblent cependant plus à l'aise sous l'étreinte de la censure que sous les caresses de la louange. Il semble qu'il y a dans la louange, surtout lorsqu'elle est méritée, quelque chose qui fatigue.

Aussi, par respect pour de justes susceptibilités, qui sont comme le cachet de la véritable grandeur, ne saurions-nous nous permettre ici que de faire allusion à cette estime universelle qu'ont su créer, partout sur le passage de Son Excellence, la délicatesse des procédés, l'habileté la plus consommée dans le maniement des affaires publiques, le maniement des intérêts les plus variés et les plus différents, sinon les plus opposés. De même, nous ne pouvons que rappeler cet esprit si large, embrassant non-seulement les détails d'une administration très-compliquée, mais encore tout ce qui peut concerner les intérêts matériels et intellectuels d'une nation ; encourageant avec une munificence royale les études les plus sérieuses dans les collèges et les Universités, et sachant descendre jusqu'à constater personnellement les progrès de l'enfant du peuple dans les plus humbles écoles ; marchant enfin à la tête des littérateurs les plus distingués, et donnant par son exemple le goût des nobles travaux de l'intelligence, dans des écrits où brille une science presque universelle, et où la justesse des idées, la correction des faits, l'exactitude des renseignements et les spirituelles peintures de mœurs sont encore rehaussées par le charme d'un style attrayant.

Que n'aurions-nous pas à dire encore de cette série d'ovations par lesquelles le Canada tout entier, depuis les provinces que baigne le Saint-Laurent jusqu'aux contrées lointaines qui touchent à l'Océan Pacifique, s'est efforcé de manifester son admiration et son attachement pour l'illustre homme d'état qui représentait si dignement notre gracieuse Souveraine ; ovations toutes spontanées, partant du cœur, et qui disent mieux que toute parole humaine combien sut se rendre cher au peuple canadien celui qui pendant sept ans présida à ses destinées avec tant de sagesse et de bienveillance !

Concentrons donc en nos âmes ces précieux



EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le Vase colossal modelé par M. Gustave Doré, au Palais du Champ de Mars.

souvenirs et les sentiments qu'ils font naître. Laissons à l'histoire le glorieux privilège d'achever ce tableau dont nous connaissons tous à l'avance la richesse et la beauté. Elle ne manquera pas de lui donner sa dernière perfection en y dessinant une autre figure, compagne inséparable de la première, et dont la douceur redira aux générations futures celle qui sut être à la fois le modèle des femmes et des mères, sans cesser d'être, de concert avec son illustre époux, l'idole de la société.

En attendant ce jour de justice et de reconnaissance, l'Université-Laval sollicite de Votre Excellence l'honneur de lui offrir aujourd'hui un faible témoignage de son attachement et de son profond respect, et elle La prie d'accepter avec bonté le double titre si bien mérité de Docteur-ès-Lettres et de Docteur en Droit, qu'elle est si heureuse d'être admise à lui conférer.

Ce sera là notre adresse d'adieu. Ce diplôme qui tournera plus à la gloire de notre institution qu'à votre propre gloire, redira cependant à Votre Excellence, en quelque lieu que l'appelleront la confiance de Sa Souveraine et les intérêts des peuples, il lui redira que sa mémoire est restée grande et bénie sur le continent d'Amérique, que son nom et ses œuvres sont gravés en caractères ineffaçables dans les annales du Canada, et que l'Université-Laval en particulier sera à jamais heureuse et fière de se rappeler ses bienfaits et de le compter au rang de ses plus puissants auxiliaires dans la noble mission que l'Eglise et l'Etat lui ont confiée.

Ces liens si étroits que vous daignez contracter en ce jour avec notre institution naissante, seront pour nous tous, professeurs et élèves, un précieux encouragement dans nos travaux, et ils seront aussi, nous en sommes certains, un gage assuré de succès.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Recteur, Messieurs,
Mesdames et Messieurs,

Dans l'éloquente et gracieuse adresse que je viens d'entendre, monsieur le Recteur a bien voulu exprimer l'idée qu'en devenant membre de votre savante association, le Représentant de la Reine confère plus d'honneur qu'il n'en reçoit. Je dois, tant en mon nom qu'au nom de notre Gracieuse Souveraine, déclarer qu'il m'est impossible d'accepter ce compliment, tout flatteur qu'il soit. Il est vrai que l'origine de l'Université, comme telle, est de date récente; mais les antécédents qui ont préparé sa fondation, les conditions dans lesquelles s'est réalisé cet heureux événement, ont été de nature à imprimer à l'Université-Laval un tel prestige et une telle dignité, que peu de sanctuaires de la science sur ce continent pourraient en réclamer de semblables:—et lorsque je porte mes regards sur cette auguste assemblée, lorsque je rappelle à ma mémoire les influences qui contribuent à stimuler vos efforts, la fécondité et les espérances du champ intellectuel que vous avez pour mission de cultiver, les ressources puissantes de votre organisation, je dois reconnaître, et j'éprouve un véritable plaisir à proclamer que le nom le plus illustre ne pourrait manquer de recevoir un nouvel éclat par son association à cette Université.

Comme c'est là mon intime conviction, il est à peine nécessaire de vous assurer que je vous suis profondément reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait, et que je chérirai toujours avec gratitude et satisfaction le souvenir de la solennité de ce jour.

Mais, quelque plaisir que je ressente personnellement, je ne puis m'empêcher d'avouer que, pour moi comme pour vous tous, une triste pensée vient troubler la joie de cette fête. J'avais espéré d'entrer dans l'enceinte de votre institution côte à côte avec l'illustre Prélat qu'une mort prématurée et soudaine vient d'enlever d'au milieu de nous. Il ne me conviendrait pas de m'étendre sur les nombreuses qualités du Délégué Apostolique. Mes relations avec lui n'étaient que des relations d'amitié personnelle; mais, outre que j'ai pu apprécier ses précieuses qualités comme ami, mon double titre de concitoyen et de chef du gouvernement canadien me fait un devoir de reconnaître ses droits à notre respect et à notre admiration comme évêque chrétien et comme dignitaire de l'Eglise catholique.

Et maintenant, M. le Recteur, Messieurs, Mesdames et Messieurs, il ne me reste qu'à vous exprimer ma profonde et constante sympathie pour vous dans les travaux qui font votre continue occupation. Quand on considère ce que les connaissances humaines, ce que les recherches de la science ont déjà fait pour l'avantage du genre humain, pour l'avancement de la civilisation, pour le soulagement de la souffrance, on a de la peine à trouver des termes assez justes pour rendre ce que l'on peut augurer de bien d'une institution comme celle-ci. Une université au milieu d'un peuple intelligent, c'est un instrument d'un pouvoir irrésistible, d'une énergie sans bornes entre les mains d'un géant. Il n'y a, à vrai dire, rien qu'elle ne puisse accomplir. Dès les premiers instants de son existence, elle entre aussitôt en pleine possession de tout ce que l'intelligence des générations passées a pu créer ou acquérir; sa juridiction embrasse le domaine entier de la pensée humaine, et s'étend même au-dessus de l'inconnu et de l'immensité; elle aspire à la possession des champs immenses des connaissances qui restent encore à acquérir, et sur lesquelles elle a autant de droit d'étendre son sceptre qu'aucune autre institution rivale. Alexandre soupirait après de nouveaux mondes

pour les conquérir; mais le philosophe n'aura jamais un tel sujet de tristesse: les limites de l'espace et du temps peuvent seules mettre un terme au perfectionnement de ses connaissances. Que la lampe du génie brille dans le domaine confié à vos soins: elle vous découvrira des régions et des royaumes inespérés, et qui, cependant, sont à vos pieds.

Telles sont les conquêtes qui s'offrent à votre ambition, et rappelez-vous qu'en poursuivant votre destinée sous des auspices aussi favorables, vous établissez l'influence morale, vous développez l'activité et les facultés intellectuelles du peuple au milieu duquel vous vivez.

En ce moment, la race canadienne-française à laquelle vous appartenez livre un combat généreux avec ses compatriotes d'origine anglaise, afin de connaître ce qui pourra procurer plus sûrement l'avancement du bien-être moral, matériel et politique de son pays. Il n'y a pas un étudiant, pas un homme d'affaires ou de science, pas un homme politique ou un auteur, de l'une ou de l'autre origine, qui ne ressente l'inspiration de cette noble rivalité. Du succès qui couronnera vos efforts, des résultats de votre enseignement et de l'éducation que vous donnez, de la nature de l'atmosphère intellectuelle et morale que l'on respire dans vos murs, dépendra en grande partie l'issue de ce combat.

Je puis donc, dans cette lutte, vous souhaiter le succès de tout cœur, sans compromettre mon impartialité, puisque c'est une lutte où les vaincus recueilleront des lauriers aussi purs, des avantages aussi universels que ceux qui seront le prix des vainqueurs: car c'est sur le front du Canada que brillera la couronne de la victoire, c'est sur le sol du Canada que pleuvront les récompenses du combat.

NOS GRAVURES

Le message

La jeune femme que nous montre M. Willems vient d'écrire une lettre..... sans doute une réponse à quelque offre matrimoniale. Elle a sonné le page qui doit porter la missive; mais, à la dernière minute, elle ne paraît pas disposée à appuyer sur la cire encore molle et qui va bientôt se refroidir. L'enveloppe renferme, on peut le supposer, quelques mots d'encouragement, et, avant de laisser partir ce pli qui doit porter l'espérance au cœur du prétendant, elle est incertaine et se demande si elle fera bien de confier son bonheur, sa vie et son honneur à un homme dans lequel elle n'a pas entièrement confiance.

Le vase de Gustave Doré

Il n'est personne, parmi ceux qui ont mis le pied à l'Exposition, qui ne se soit arrêté devant le vase gigantesque sur les flancs duquel cet imperturbable oiseau qui a nom Gustave Doré a chanté le poème des *Irresses*.

Evoquant cette fois, avec la magique puissance de son cerveau, tout le chœur des faunes et des satyres, des amours et des lutins, des bacchantes et des nymphes, l'artiste, qui manie également le crayon et le pinceau, l'ébauchoir de buis et la pointe d'acier, s'est fait un jeu de sculpter sur une immense gourde d'eau l'éternelle légende du Boire et des Déboires. C'est à qui, hommes, femmes, enfants, atteindra le premier le col élané de la bouteille pleine de mystères. Tous veulent coller leurs lèvres aux lèvres de l'ampore au fond de laquelle leur rêve entrevoit le bonheur. Quel grouillement de passions, de desirs, d'efforts! Comme ils y vont des pieds et des mains! La Volupté tend leurs muscles, et leur bouche altérée appelle la liqueur.

Tout ce monde *assouffi* grimpe avec une énergie pareille à celle des Titans escaladant le ciel. Tandis qu'au pied du vase, l'Enfance encore naïve s'amuse avec la gent champêtre des papillons, des grillons, des coleoptères et des limaçons dont la féerie a fait pour elle autant de jouets vivants—tandis que celui-ci enfourche un hanneton et qu'un autre hausse jusqu'à lui un capricorne que ses petites mains encore bouffies par le lait tirent par les pinces—tandis que celui-là, déjà plus gaillard, se fait sans pitié un marchepied de la poitrine de son voisin pour commencer l'ascension, et s'agrippe après un pampre—tandis, enfin, qu'à l'ombre du ventre rond de ce flacon monumental rit et gambine ce joyeux peuple des tout petits, la Jeunesse, dans la luxuriance de sa force, presse les grappes et en exprime le nectar enivrant.

La Faune, au pied fourchu, se cramponne, titubant et s'arc-boute sur ses vigoureux poignets pour ne pas entraîner dans sa chute les Amours qui, confiants dans sa force, le tiraillent en tous sens et se moquent, à gorge déployée, de sa démarche hésitante. Plus loin, une nymphe, lasse de chanter l'hymne à Bacchus, *Ecohé*, repose nonchalamment son beau corps, *lassata, non satiata*, et voit voler autour d'elle des essaims d'Amours. Grappes vivantes enroulant leurs torsos nus dans des sarments de vignes, bacchantes faisant craquer sous leurs doigts roses les grappes rouges, toute cette cohue, dont les attitudes sont autant d'épisodes, se meut, s'agite, se démène, glisse, grimpe, crie, chante et danse sur la panse du vase, qui s'enfle comme celle du vieux Silène.

Mais, hélas! que d'amours qui ont trouvé la chute dans l'ivresse, et qu'une culbute, pareille à celle de cet enfant qui tombe à la renverse, rappelle aux moroses réalités! Plus hardis, quelques-uns ont atteint le sommet, et, accoudés sur les bords du gigantesque goulot, regardant, semblables au pilote de Lucrèce, les tempêtes auxquelles ils ont échappé. Qu'ont-ils trouvé au fond du cratère? Je n'oserais le dire; mais j'ai dans l'idée que beaucoup de leurs camarades s'y sont noyés, et les Amours qui se reposent dans l'attitude contemplative et goguenarde que je viens d'indiquer me font l'effet de philosophes se disant qu'il ne faut pas vider les coupes jusqu'au fond.

Pourquoi vouloir descendre
Dans la réalité?
La mort seule peut rendre
Toute la vérité.

A l'inverse de tant d'artistes, très-habiles assurément en petits coups de pinceaux, mais incapables de coups d'aile, Gustave Doré met des pensées dans toutes ses œuvres. Comme tous les poètes, il est visionnaire, artiste, ce sont ses rêves qu'il rend tangibles. La critique, qui cherche volontiers la petite bête, ne lui ménage pas les coups de dents; mais le temps usera ses griffes et n'entamera pas ce génie fait de métaux amalgamés par le feu le plus puissant de tous, le feu sacré.

PAUL DALLOZ.

NÉCROLOGIE

En la ville de Terrebonne est décédée, le 10 du courant, Mme Angèle Desjardins, épouse de Thomas Lapointe, écrivain, à l'âge de 47 ans, à la suite d'une douloureuse maladie soufferte durant près de 5 mois avec une invincible énergie et la plus patiente résignation. Elle appartenait à la confrérie de la Bonne-Mort.

Epouse accomplie, amie sincère et dévouée, femme forte, d'une piété bien entendue, d'une foi vive, d'une charité exemplaire, Mme Lapointe a parfaitement rempli sa carrière—et sa vie, modèle en tous genres à suivre, restera imprimée en traits impérissables dans chacune de ses œuvres de bienfaisance et se gravera aussi en un immortel souvenir dans le cœur des siens, de son vieux père—objet de sa constante sollicitude—et des membres de la famille de son mari, qu'elle a aimés et protégés comme ses enfants adoptifs.

Pleine de zèle et de compassion pour les malades et les pauvres, elle aimait en toute circonstance à se dépenser elle-même et à distribuer en aumônes le contingent de ses ingénieuses économies, pour rendre service aux uns et soulager les autres, ne sachant épargner ni ses soins ni son industrie—pas plus que sa bourse, ses peines et ses veilles, remplissant ainsi de tout cœur la mission admirable et sublime du dévouement et de l'abnégation d'une amie, d'une sœur et d'une mère de charité.

Dans la personne bien-aimée de la défunte que nous pleurons, paraissent s'être réalisées à la lettre les paroles de l'Écriture: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur," car l'expression de serene félicité qui a rayonné sur sa figure, qui s'est transformée d'une manière étonnante, sinon surnaturelle, après son ensevelissement—reflet divin de l'âme envolée—juste à sa mise dans le cercueil, nous fonde dans notre foi et notre espérance qu'elle règne triomphalement sur la mort qui l'a frappée, au sein du bonheur de l'autre vie, dans la gloire de l'immortalité qu'elle s'est acquise par le martyr de ses souffrances.

La société a vu s'éteindre en Mme Lapointe une existence précieuse, un noble cœur et une intelligence d'élite. Elle était vraiment dame, spirituelle et charmante dans la conversation qu'elle savait toujours rendre intéressante, bien instruite et douée d'un rare jugement.

Et les pauvres, qui regrettent amèrement sa mémoire, que ses actes secrets de charité feront revivre dans bien des âmes reconnaissantes, ap-

précient toute l'étendue de la perte d'une bienfaitrice qu'ils béniront toujours.

Il a été touchant et remarquable, durant les trois jours de son exposition, de voir un nombre incessant de personnes pieuses, de tous rangs et de toutes conditions, venir rendre hommage à sa dignité chrétienne et prier pour le repos de son âme, dans sa chambre mortuaire où elle était exposée comme sur un trône, dernier reposoir de sa course mortelle—au pied du crucifix et d'un ancre de salut, environnée de couronnes emblématiques—ingénieux décors d'une splendide chapelle ardente, dressée par les dames de la ville avec un goût irréprochable—saisissants emblèmes des ardeurs de sa foi, de sa confiance et du véritable couronnement de la hauteur des vertus et des mérites de sa belle et sainte vie.

Ses obsèques ont eu lieu à Terrebonne, le vendredi suivant, sur les 9½ heures, avec une pompe funéraire de premier ordre, relevée par l'imposant aspect d'un magnifique goëbillard expressément mandé de Montréal pour transporter le corps avec tout le décorum possible depuis l'église au cimetière. Et sur la bière en fonte, portant l'inscription du nom de famille et d'alliance, de même que l'âge et les dates de la défunte gravés sur plaque d'argent, reposaient une croix et une couronne en immortelles délicatement et artistement faites pour la circonstance par des mains amies.

Puisse ce mémorial nécrologique être accueilli par la famille profondément affligée, à titre de consolation et comme un adoucissement à l'immertume de ses pleurs, ainsi que le tribut d'hommage et de respect publiquement rendu à la mémoire de la regrettée défunte, au jour solennel des funérailles, avec les derniers devoirs de la religion et de l'amitié!

Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous ait pas permis de publier plus tôt l'article nécrologique qui précède, dû à la plume d'un aimable correspondant, à qui, ainsi qu'à la famille éplorée, nous offrons nos sincères condoléances.

LES DEUX CONDAMNÉS A MORT

Nous avons reproduit du *Figaro* de Paris, il y a quelques semaines, le procès des deux jeunes assassins, Barré et Lebiez, pour le meurtre de la veuve Gillet. Voici un nouvel article du même journal au sujet de ces deux misérables, qui attendent dans les cachots l'exécution de l'arrêt de mort porté contre eux.

L'opinion publique se préoccupe, en ce moment, du drame terrible qui va avoir son dénouement. La justice aura-t-elle son cours? La grâce sera-t-elle accordée? Telle est la question que se pose, chaque jour, la population de Paris. Deux jeunes criminels, chargés des souvenirs du plus lâche et du plus affreux des crimes, vont-ils expier leur forfait et payer à la société outragée et indignée la dette de la plus inexpiable des aberrations?

Ces jeunes gens, fils de pères honorables, élevés eux-mêmes dans les collèges avec nos fils, ayant sucé le lait de l'Université, nourri de ces lettres anciennes que les Romains appelaient à juste titre les lettres humaines, *humaniora littera*, ces jeunes gens, après l'arrêt de la Cour d'assises qui les a condamnés, ont ils, enfin, renié leur passé? Se sont-ils repentis? Ont-ils demandé pardon des erreurs abominables qui les ont conduits au pied de l'échafaud? Ont-ils, dans un dernier effort, abjuré ces erreurs—ou bien, jouant jusqu'au bout le rôle de sceptique, d'athée, de libre-penseur, ont-ils persisté dans l'impénitence finale et craché, comme des païens, sur ce crucifix, symbole de paix et d'espérance que leur présente, depuis leur condamnation, leur suprême conseiller, le vénérable abbé Crozes?

Telles sont les questions que se posent à eux-mêmes tous ceux qui ne sont pas indifférents à ces hauts problèmes qui tourmentent le siècle et qui s'imposent à l'attention de tous. Ce n'est certes pas une chose indifférente que de savoir si deux âmes perverses se plongent tout à fait dans l'abîme, ou si, attirées par le ciel, elles se dégagent des étreintes de la terre pour s'élever dans le sein de Dieu.

C'est tourmenté par ces idées que nous avons voulu, ce matin, nous renseigner aux sources les meilleures et apporter au public, qui en est si honorablement avide, les informations les plus exactes, les notions les plus précises sur ce redoutable problème. Sans nommer personne, nous dirons que nous avons frappé à plusieurs portes et que nous avons pu réunir, au grand profit de nos lecteurs, les traits principaux qui sont de nature à l'éclairer complètement sur l'état physique et moral des

deux assassins de la veuve Gillet, au moment terrible où ils se trouvent en face de l'instrument de leur supplice.

* *

Les deux condamnés sont enfermés chacun dans une cellule particulière ; ils ne peuvent ni se voir ni se communiquer. Ils ne savent même pas, à l'heure qu'il est, si leur pourvoi en cassation a été accueilli ou rejeté. Par une réserve que l'on comprendra aisément, ni le directeur de la prison ni l'abbé Crozes ne les ont avertis de ce rejet.

En semblable circonstance, l'administration civile et la direction religieuse s'entendent pour ne pas enlever aux condamnés cette *espérance*, dont l'absence est un supplice si grand pour les damnés du Danté. On laisse donc à Barré et à Lebiez cette illusion que leur pourvoi n'est pas encore rejeté. Il faut dire, cependant, au rapport de ceux qui les approchent, que cette illusion n'est rien moins que réelle pour eux, et sans que les deux condamnés s'en expliquent, il est aisé de voir qu'ils ne sont pas les dupes du silence de leurs gardiens, et qu'ils n'acceptent pas, au moins en apparence, les bénéfices de ce pieux mensonge. Au physique, ils semblent tous deux frappés d'une morne apathie : ils mangent, ils boivent, ils dorment, ils fument, ils jouent aux échecs avec leurs co-détenus ou leurs surveillants—et c'est tout.

Ils ne parlent jamais, avec leurs compagnons de cellule, du crime abominable qui les a conduits où ils sont : ceux-ci se gardent bien, par un sentiment de prudence et de commisération qui est recommandé, d'ailleurs, de faire la moindre allusion à la situation présente des condamnés. Les jours se sont écoulés et s'écoulent ainsi. Tous les dimanches, Barré et Lebiez entendent la messe dans la chapelle de la prison. Quelle est leur attitude ? avons-nous demandé. Celle de tous les autres condamnés. Leur éducation les retient, et jamais ils ne se permettent la moindre objection, la moindre infraction à la tenue réglementaire de la prison. Dans leurs entretiens avec le bon abbé Crozes, même système de conduite : ils ne sont ni des révoltés ni des soumis.

Il semble que la matière, dont ils se sont montrés les apologistes, les absorbe et les "empâte." L'intelligence, l'esprit, l'âme, le sentiment, sont absents. La brute domine, la bête est à nu. Boire, manger, dormir, fumer et ne rien faire, voilà les termes de l'existence de ces créatures que Dieu, dit la Genèse, créa à son image. Ce qui paraît prédominer en eux, ce qui a été le malheur de leur vie et la cause de leur infamie, c'est une profonde paresse du corps et de l'esprit. Ils n'ont pas voulu travailler selon la loi de Dieu, et ils ont tué pour vivre.

* *

La conscience publique se dit qu'il est impossible, en présence du plus exécrable des forfaits, que ces deux criminels, si jeunes qu'ils soient, puissent obtenir une double commutation de peine ; mais, par suite d'un instinct général de pitié plus ou moins raisonnée, on se prend à penser que, peut-être, la clémence du chef de l'Etat s'arrêtera sur l'un d'eux, et la sollicitude publique se demande sur la tête de quel de ces deux grands coupables cette clémence pourrait s'arrêter. Qui pourrait être gracié ? se dit-on. Est-ce Barré ? Est-ce Lebiez ? L'un a assommé une créature humaine, comme le ferait un boucher d'un boeuf. L'autre l'a tué, en lui enfonçant par neuf fois la lame d'acier dans le cœur.

Ici, le problème devient plus embarrassant. Si la pitié se porte sur quelqu'un, en général, c'est sur Lebiez, car il semble n'arriver qu'en second, comme l'aide, comme le valet du bourreau. Et, pourtant, en examinant de plus près les choses, sa part de responsabilité devant la loi est tout aussi grande, plus grande peut-être que celle de son complice : car, la victime n'était qu'étourdie encore, et c'est lui qui, chirurgien de la mort, l'a véritablement assassinée. En conséquence, en vertu de quoi serait-il gracié ? Ajoutons qu'il a, en

disséquant la victime, donné les moyens de faire disparaître les restes accusateurs de l'assassinat. Sans cette prévision, Barré n'eût peut-être pas frappé. L'esprit flotte donc, indécis, sur la question de savoir quel est le plus coupable ou le moins coupable des deux, ou, plutôt, l'esprit terrifié reconnaît affec effroi, en analysant les circonstances du crime, que tous les deux sont également responsables devant Dieu, devant la société, qu'ils sont coupables tous deux au même et au plus éminent degré.

En conséquence, c'est à une double et effroyable exécution qu'on s'attend, chaque jour, à la prison de la Roquette.

* *

Quelle que soit l'apathie réelle ou dissimulée des deux condamnés (on nous a laissé entendre que sous cette apathie on aperçoit distinctement les tressaillements d'une indicible terreur), il n'en est pas moins intéressant de savoir si ces deux âmes restent fermées à l'idée chrétienne. Pour Barré, d'après les informations de première main que nous avons recueillies, la question a moins d'intérêt. Clerc de notaire, sans physionomie, agent d'affaires interlope et besoigneux, n'ayant, au dire des témoins, rien qui le distinguât du commun des mortels, il est assez peu intéressant de savoir s'il revient, ou non, à résipiscence.

Il n'en est pas de même de Lebiez, grand parleur, bruyant démagogue, conférencier-assassin, exposant avec volubilité à un public, qui naturellement ne les comprend pas, les théories de Darwin sur la genèse de l'humanité. Quelle attitude a, devant la morale, cet héritier fanfaron du marchand de contre-marchés Hébert ? Le Père Duchesne, soudoyé par la bourse prussienne, va-t-il faire bonne contenance ? Il a cru devoir accoupler le Darwinisme et l'Eglise, dans ses conférences, afin de faire passer l'un aux dépens de l'autre. Le Darwinisme eût fait bâiller ; les injures, les diatribes, les calomnies contre le clergé sont venues à la rescousse et ont usurpé l'attention des auditeurs. Nous sommes obligés de le constater publiquement, le conférencier n'a plus de paroles, le démagogue n'a plus d'audace, le darwiniste n'a plus de théories, le Père Duchesne n'a plus de gros mots. A l'heure qu'il est, entre le clerc de notaire et l'étudiant en médecine, il n'y a plus de différences. C'est le néant, l'insondable néant.

Le vénérable aumônier a beau remuer cette matière et faire tous ses efforts pour y trouver une âme. Rien. Il a beau, dans cette nuit, chercher l'étincelle. Rien. Ce père, désolé aujourd'hui, cette société civilisée où croissent nos enfants, cette Université qui, à défaut de cœur, anoblit l'esprit, tout cela a semé dans une terre ingrate. Pareille aux steppes maudites par dessus lesquelles un vent de malheur a passé en brûlant même la semence, cette terre n'a vu lever aucune moisson. Vous croyez peut-être que, mû par le ressort du mal, que, poussé par l'esprit de Satan, ce jeune homme va repousser le prêtre, le contredire, le démentir dans l'exposition de sa doctrine chrétienne ; non. Chose désolante à dire, ce malheureux n'est pas chrétien, cela est évident, mais il n'est pas darwiniste. Le darwinisme ! mais que lui importe !—ce qu'il a devant les yeux, c'est le couteau de la guillotine, c'est l'instrument du supplice, c'est la crainte de la mort, c'est le bourreau.

Et derrière ce couteau et ce bourreau, il ne voit rien, et c'est là le châtement anticipé de son crime. C'est en vain que l'abbé Crozes lui présente le Christ et lui parle de la miséricorde de Dieu : ce matérialiste ne voit que la matière et il a peur. Darwin lui a enseigné que l'homme n'a pas été créé par Dieu, mais qu'il est sorti d'une couche de gélatine surnageant à la surface du globe préhistorique. Et cette doctrine, au moment suprême, ne le rassure pas. En face de la mort, il n'est plus ni catholique, ni darwiniste, il n'est plus rien, moins que rien.

Une pensée sublime se dégage, toutefois, des idées et des angoisses qui, à cette heure, nous étouffent, c'est qu'il n'est

rien d'impossible au pouvoir surnaturel de Dieu. Nous avons le ferme espoir que les deux condamnés tomberont enfin à genoux, l'œil fixé sur le Dieu mort pour tous : ils regarderont en face l'éternité, avec la conscience d'une vie immortelle et d'un pardon sans bornes. Deux choses nous donnent cette espérance : l'éloquence convaincue de l'abbé Crozes, et ce passage de saint Paul où il est dit que "la parole de Dieu est plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, et qu'elle atteint jusqu'à la moëlle des âmes."

MACÉ DE CHALLES.

BOTANIQUE ET HORTICULTURE

LE DAHLIA

A voir l'énorme quantité de dahlias qui existent aujourd'hui dans nos jardins, et l'incroyable variété de nuances qu'ils présentent, on pourrait croire que cette plante est indigène ou tout au moins que son introduction en Europe est très-ancienne. Il n'en est rien, car ce n'est guère qu'en 1789 que les premiers dahlias furent envoyés au jardin botanique de Madrid, par le naturaliste Cervantes, directeur du jardin botanique de Mexico. Ces dahlias parvenus sous la forme de tubercules fleurirent pour la première fois en 1791. Cavanilles, naturaliste et directeur du jardin botanique de Madrid, nomma cette fleur *dahlia coccinea* et en envoya des spécimens dans tous les jardins botaniques de l'Europe.

Cette plante était alors inconnue de la plupart des horticulteurs, et même les botanistes ignoraient le nom que lui avait donné Cavanilles : aussi un naturaliste de Berlin, nommé de Willdenow, substitua-t-il au nom de dahlia celui de *georgina*.

Cette modification dans l'appellation n'était pas seulement le résultat d'une bouffée de vanité prussienne, presque aussi facile à éveiller alors que de nos jours, mais la crainte de voir une confusion s'établir entre le *dahlia*, la nouvelle plante, et le *dalea*, autre plante d'une famille différente. Toutefois, comme la dénomination de dahlia est restée en Angleterre et en France, pays où on a le plus fait pour l'amélioration et la modification de cette plante, le nom donné par Cavanilles est décidément resté.

Presque toutes les variétés de dahlias proviennent d'une seule espèce, le *dahlia variabilis* : elles sont toutes remarquables par la beauté de leur port, la grandeur et la régularité presque mathématique de leurs fleurs, leurs nuances si variées, blanches, jaunes, rouges, oranges, pourpres, qui passent des tons les plus intenses et les plus chauds aux teintes les plus douces et les plus délicates. Une seule couleur, le bleu, n'a jamais pu s'obtenir pour les fleurs du dahlia, et cette recherche du dahlia bleu est encore l'une des passions des horticulteurs.

A l'origine, les dahlias furent peu goûtés, mais quand, vers 1810, les horticulteurs et les amateurs eurent perfectionné la plante, eurent créé de nouvelles et nombreuses variétés, les dahlias vinrent occuper dans le parterre une place d'honneur. Actuellement, comme nous l'avons dit plus haut, le dahlia le dispute pour l'ornement même aux roses de nos jardins.

La culture du dahlia est relativement simple.

Elle exige une terre fraîche, un peu forte, et, si le sol est trop léger, on lui rend la compacité nécessaire en jetant dans chaque trou destiné à l'implantation d'un dahlia une poignée d'argile.

La plante se multiplie par semis, bouturage ou greffe.

Le semis est un moyen lent, sans doute, mais qui a souvent l'avantage de donner naissance à de nouvelles variétés.

Le bouturage consiste à prendre de jeunes pousses de la variété que l'on veut multiplier, et à en insérer l'extrémité inférieure dans un tubercule de dahlia. Celui-ci est alors planté sur couche tiède, maintenu sous châssis en ayant soin d'enterrer complètement le tubercule et la partie de greffe qu'il contient.

Tant que la jeune pousse n'est pas com-

plètement reprise, on la maintient sous cloche ou sous bêche, afin de s'opposer à son dessèchement, puis, le rejeton ayant fait des racines, est mis en place, soit en pot, soit en pleine terre.

La greffe consiste à insérer dans la tige d'un dahlia en pleine croissance et sous les aisselles des feuilles, des jeunes pousses coupées sur des plantes de variétés différentes. Ces pousses sont maintenues dans leur position par des attaches en fil de laine. C'est par ce procédé pratiqué au mois de juillet, que l'on obtient ces pieds de dahlias qui, sur une seule tige, portent des fleurs de nuances différentes, et forment ainsi un merveilleux bouquet.

Mais, plus généralement, on multiplie les dahlias en séparant en plusieurs fragments la grappe du tubercule formant la racine de la plante.

Quand les dahlias sont en place, et quelle que soit l'origine du pied, il faut donner pendant la saison plusieurs labours et les arroser fréquemment durant les grandes chaleurs. Si les arrosages ont été bien conduits et si les dahlias sont placés dans un lieu suffisamment aéré et ensoleillé, les fleurs se montrent aussi abondantes qu'elles sont belles. En agissant avec persévérance, on arrive à avoir en été et en septembre, dans un même massif, des fleurs, soit semblables, soit absolument différentes les unes des autres, mais toutes sorties de la même tige.

Comme le dahlia est très-sensible au froid, qu'il doit prendre toute sa croissance et fleurir pendant l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'extrême fin de l'hiver et les dernières chaleurs de l'automne, on active son développement par la plantation des tubercules sous le châssis. Dans ce *germoir*, pour nous servir de l'expression des jardiniers, les jeunes pousses du dahlia sont complètement développées dès la mi-mai, et, à partir de cette époque, on peut les transplanter en pleine terre. Au fur et à mesure de la croissance du dahlia, des tuteurs suffisamment solides viennent servir de soutiens aux branches de nature herbacée, et par conséquent fragiles, se cassant facilement, même par un vent moyen.

Pendant l'été, il faut avoir soin de débarrasser absolument les dahlias de leurs nombreux insectes ravageurs ; ainsi, l'arrosage de la plante et de son pied avec de l'eau dans laquelle on fait bouillir du persil, éloigne les fourmis ; les pucerons sont détruits par une infusion de tabac appliquée au pinceau sur les parties envahies ; pour les limaçons et les limaces, il suffit de rassembler, au pied et à quelque distance de la plante, une collection de coquilles d'huîtres et de moules concassées ; enfin, pour éloigner les vers blancs, on plante à proximité des dahlias des fraisiers dont ces insectes sont extrêmement friands.

Vers le mois d'octobre, avant que le dahlia ait souffert des premières gelées, il est déplanté, les tiges sont séparées de leurs tubercules par une section à quinze ou vingt centimètres du collet de la plante, puis le paquet de tubercules, dont l'ensemble forme la racine, est exposé à l'air pour bien sécher et conservé dans une cave sèche, une orangerie, un cellier, à l'abri de l'humidité, jusqu'au printemps suivant. On peut également, surtout quand l'endroit où sont plantés les dahlias est abrité des vents du nord et de l'ouest, laisser les tubercules en terre, les couvrir de paille ou de feuilles en couche épaisse, afin de les préserver des gelées.

Le *Figaro* de Londres pousse l'indiscrétion jusqu'à écouter aux portes pour entendre la consultation qu'une jeune dame demande à son médecin. Nous ferons remarquer à nos lectrices que la scène se passe en Angleterre :

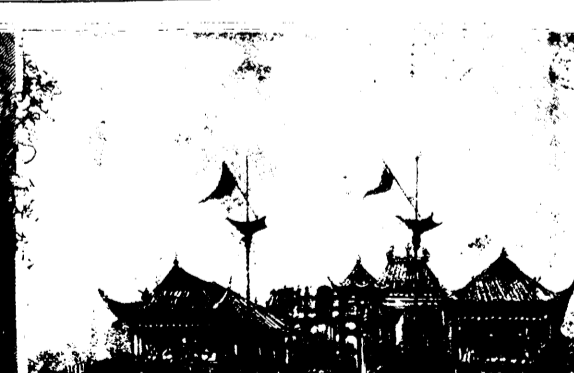
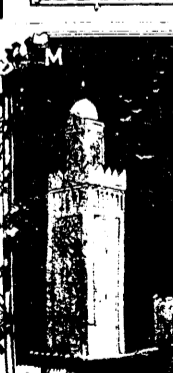
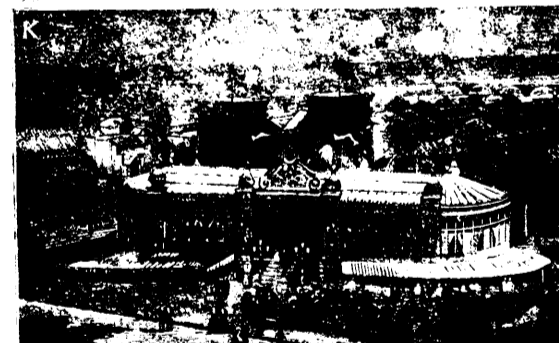
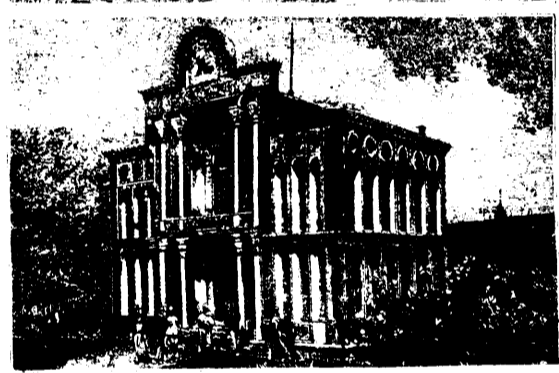
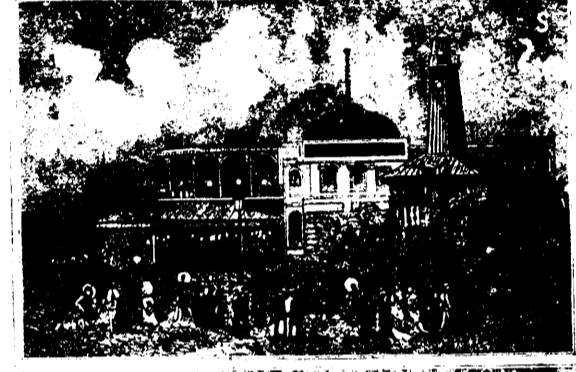
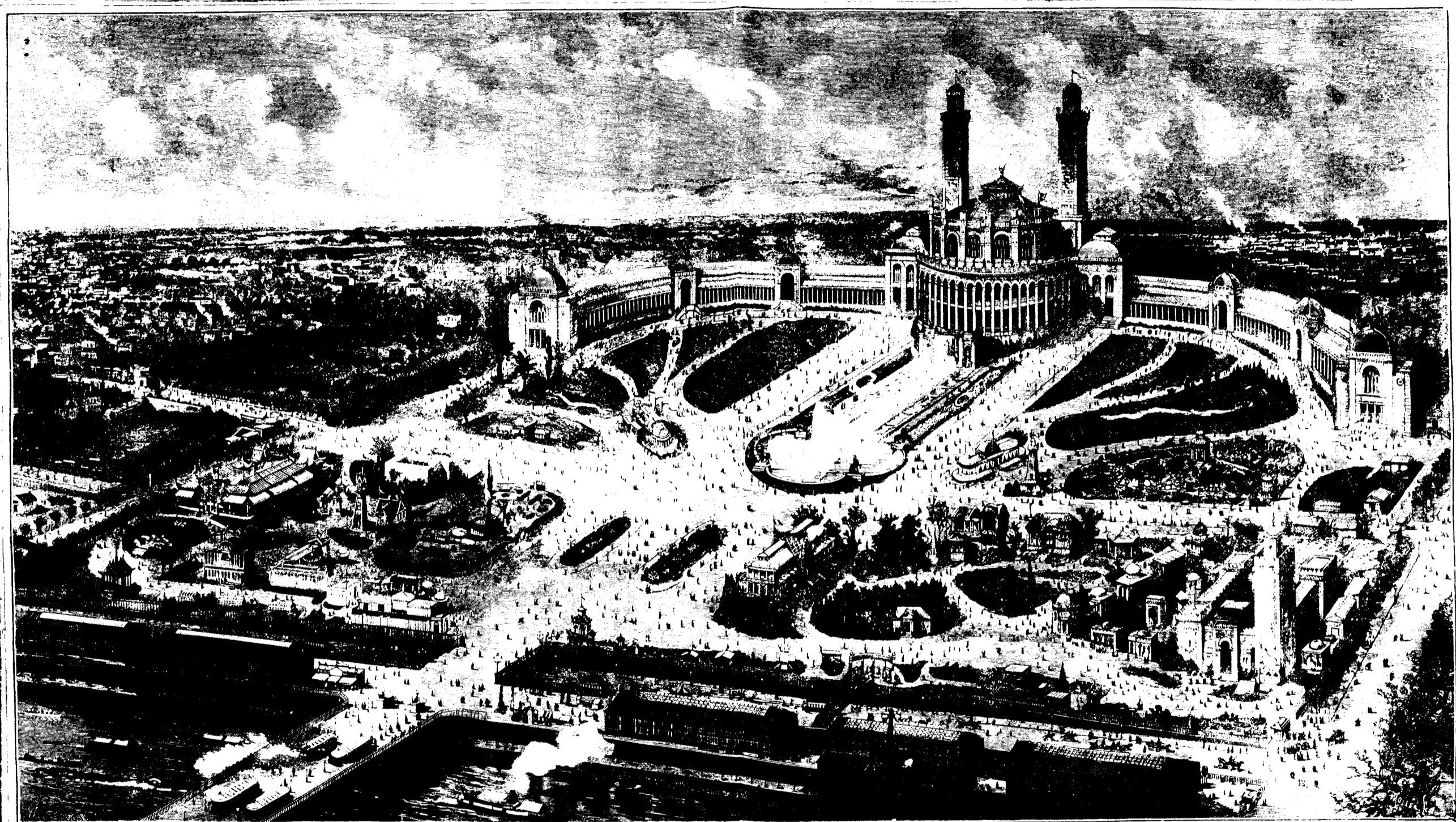
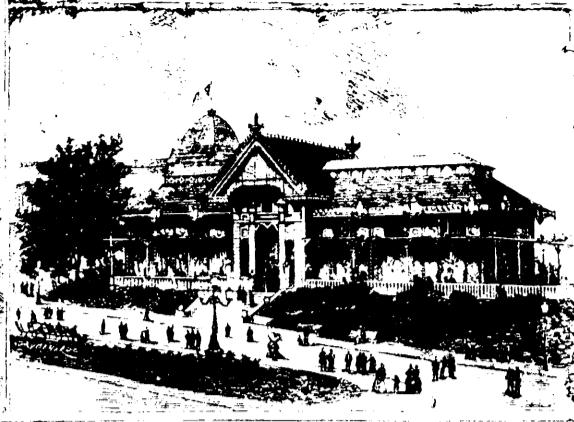
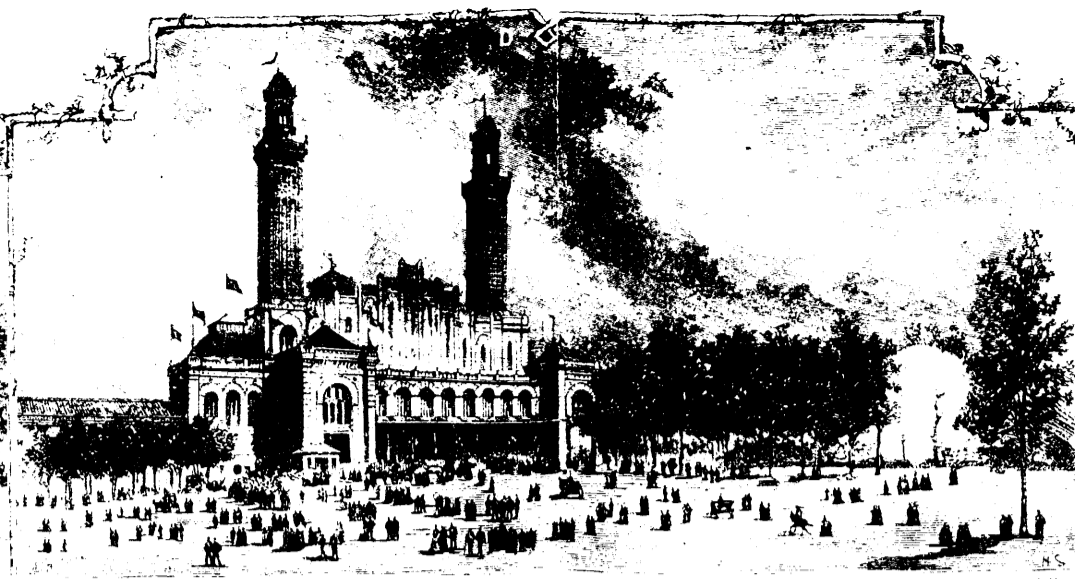
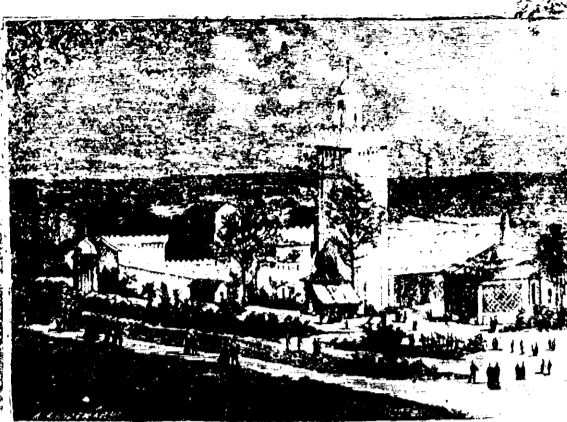
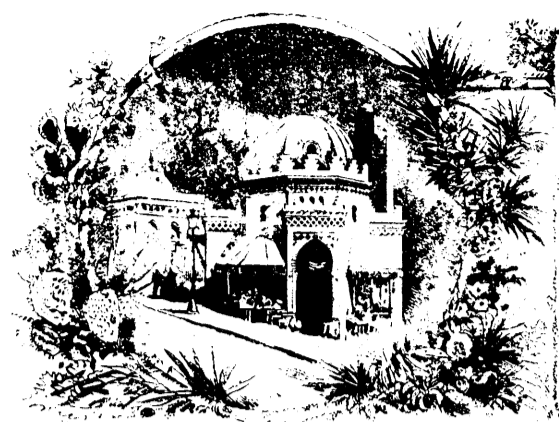
—Docteur, dit une dame malade, il faut que vous m'ordonniez quelque chose.

—Cela ne sera rien, dit le médecin, après avoir tâté le pouls à la malade, vous n'avez besoin que d'un peu de repos.

—Mais regardez donc ma langue, persiste la malade, regardez donc et dites-moi ce qu'il y a à faire pour cela.

Le médecin regarde la langue, et puis, grave-

ment : —Oui précisément, la langue surtout a besoin de beaucoup de repos.



LES CHANTS BRETONS

LA CHANSON DU POIRIER

Dedans notre village,
Ma lon lan la,
Ma tour, la hi la,
Dedans notre village,
Il était un poirier....
(Ancienne ronde.)

I

Il y avait un grand poirier au bout du village ; quand c'était le printemps, il ressemblait à une meule de fleurs. La maison du métayer était de l'autre côté de la route ; elle avait un portail de pierres, pareil à celui d'un château ; la fille du métayer avait nom Perrine.

Nous étions des fiancés.

II

Elle avait seize ans. Que de roses sur sa joue ! Autant que de fleurs dans le poirier. Ce fut sous le poirier que je lui dis : — Perrine, ma Perrine, à quand nos noces ?

III

Tout en elle riait : ses cheveux qui jouaient avec le vent, sa taille, son pied nu dans ses petits sabots, ses mains qui abaissaient la branche pendante pour respirer les fleurs d'aubépine, son front pur, ses dents blanches entre ses lèvres rouges.

Ah ! je l'aimais bien. — Nos noces vers la moisson, me dit-elle, si l'empereur ne te prend pas soldat.

IV

Quand ce fut la conscription, je brûlai un cierge, car l'idée de m'en aller loin d'elle me retournait le cœur. Louée soit sainte Marie ! j'amenai le plus haut numéro. Mais Jean, mon frère de lait, tomba au sort.

Je le trouvai qui pleurait, disant : — Ma mère ! ma pauvre mère !

V

— Console-toi, Jean ; moi, je suis orphelin. Il ne voulait pas me croire, quand je lui dis : — Je vais partir pour toi. Perrine vint sous le poirier, les yeux mouillés ; jamais je ne l'avais vue pleurer ; ses larmes étaient plus belles que son sourire.

Elle me dit : — Tu as bien fait et tu es bon ; va, mon Pierre, je t'attendrai.

VI

Droite, gauche, droite, gauche, tambour battant ! En avant, marche ! On marcha comme cela, du premier coup, jusqu'à Wagram ! Pierre, tiens-toi ferme ! voici l'ennemi ! Je vis une ligne de feu. Il y avait cinq cents canons qui criaient à la fois, et de la fumée qui oppressait la poitrine, et du sang où le pied glissait.

J'eus peur et je regardai en arrière.

VII

En arrière c'était la France, et le village, et le poirier dont toutes les fleurs étaient maintenant des fruits. Je fermai les yeux et je vis Perrine qui priait pour moi. Loué soit Dieu ! me voilà brave ! En avant, en avant ! droite, gauche ! Joue, à la baïonnette ! — Ah ! ah ! il va bien le conscrit ! Garçon, comment t'appelles-tu ? — Sire, j'ai nom Pierre. — Pierre, je te fais brigadier.

VIII

Perrine ! ô ma Perrine ! Brigadier ! vive la guerre ! C'est fête les jours de bataille ! Pour passer sur une armée, il n'y a qu'un pied à mettre devant l'autre. Droite, gauche ! — C'est encore toi, Pierre. — Oui, Majesté. — Ramasse une épaulette.

Il y en avait à revendre sur les épaules des morts.

IX

Sire, grand merci ! Et en avant jusqu'à Moscou — mais pas plus loin ! Dans l'énorme plaine de neige, une route marquée par les cadavres ; ici le fleuve, là l'ennemi, des deux côtés la mort ! — Qui met en ligne le premier ponton ! — Moi, sire !

— Toujours toi, capitaine !

Il me donna sa croix de chevalier.

X

Loué soit Dieu ! Perrine, ma Perrine,

tu vas être fière de moi. La campagne est finie, j'ai mon congé. Tintez le carillon, les cloches pour notre mariage ! La route est longue, mais l'espoir va vite. Là-bas, derrière cette montée, c'est déjà le pays.

Je reconnais le clocher, on dirait qu'il sonne.

XI

Il sonne. Mais le poirier ?

Le mois des fleurs est venu, et pourtant je n'aperçois pas la meule fleurie. Autrefois, on le voyait de loin ; c'est qu'alors il était debout. — Ils avaient coupé l'arbre de mes jeunes tendresses.

Il avait eu ses fleurs, toutes ses fleurs si gaies ! mais ses branches dispersées gisaient dans l'herbe.

XII

— Pourquoi sonne-t-on, Mathieu ! Pour une noce, monsieur le capitaine. — Mathieu ne me reconnaissait plus.

Une noce ! il disait vrai. Les fiancés montaient le perron de l'église. La mariée était Perrine, ma Perrine, riante et plus belle qu'autrefois. Jean, mon frère, était le marié.

XIII

Autour de moi, les bonnes gens disaient :

— Ils s'aiment.

— Mais Pierre ? demandai-je. — Quel Pierre ? me répondit-on.

Ils m'avaient oublié.

XIV

Je m'agenouillai tout en bas de l'église. Je priai pour Perrine, et je priai pour Jean : tout ce que j'aimais. La messe finie, je cueillis une fleur du poirier, une pauvre fleur morte, et je repris ma route sans regarder derrière moi.

Loué soit Dieu ! ils s'aiment ; ils seront heureux !

XV

— Te voilà revenu, Pierre ? — Oui, sire. — Tu as vingt-deux ans, tu es commandant, et tu es chevalier. Si tu veux, je te donnerai pour femme une comtesse.

Pierre tira de son sein la petite fleur morte, cueillie sur le poirier coupé.

— Sire, mon cœur est comme cela. Je veux un poste à l'avant-garde pour mourir en soldat chrétien.

XVI

Il eut un poste à l'avant-garde. Au bout du village, il y a la tombe d'un colonel mort à vingt-deux ans, un jour de victoire. Qui est-ce ?

C'est la place où était le poirier. Au lieu d'un nom sur la pierre, on a mis trois mots : Loué soit Dieu !

PAUL FÉVAL.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

CONSEILS DE GUERRE : Une jeune femme frappée de quarante coups de sabre, par un soldat.

Le troisième Conseil de guerre, séant sous la présidence de M. le colonel Négrier, du 103^e de ligne, a jugé mercredi, ce nommé Decaux, soldat au 131^e régiment d'infanterie, qui, au mois de juin, tenta d'assassiner une jeune femme, et s'enfuit, la laissant pour morte, après lui avoir volé les soixante francs qu'elle possédait !

Le crime fut commis dans des circonstances d'une révoltante atrocité.

Le 21 juin, vers huit heures un quart du matin, Decaux entra précipitamment dans la maison qui porte le No. 236, rue du faubourg Saint-Martin. Il en sortait au bout de vingt minutes, et on le vit tourner à la première rue, courant à toutes jambes.

Presque au même instant, des cris plaintifs : " Au secours ! à l'assassin ! " se faisaient entendre. Ils partaient d'un petit bâtiment situé au fond de la cour intérieure de la maison que Decaux venait de quitter.

Des voisins accoururent : une jeune fille, Mlle Fuseing, frangeuse, était appuyée, toute sanglante, contre la rampe de l'escalier.

La malheureuse était littéralement couverte de blessures ; son corps n'était plus

qu'une plaie. Elle eut encore la force de raconter qu'elle venait d'être frappée à coups de sabre, que l'assassin était un soldat du 131^e, nommé Decaux, celui qui venait de fuir, et elle s'évanouit.

On la porta sur son lit. Un désordre effroyable dans la pauvre petite chambre de la victime ! Le plancher, les meubles, les murs, tout était couvert de taches sanglantes, qui se continuaient jusqu'au palier. Une lutte atroce avait dû s'engager entre l'assassin et sa victime !

Le jour même, et sur l'indication qui fut donnée par un sieur Guillemain avec lequel Mlle Fuseing vivait, Decaux, le meurtrier, était arrêté à l'École-Militaire, et, sans aucun détour, il faisait dès la première heure des aveux complets.

Il raconta que sa mère et ses sœurs connaissaient depuis plusieurs années Mlle Fuseing ; lui-même avait eu avec cette dernière, autrefois, quelques relations de camaraderie, et il allait voir quelquefois.

Le 21 juin, Decaux se présenta chez la jeune fille, sous prétexte de lui demander des nouvelles de sa mère. Mlle Fuseing était à son métier de frangeuse ; à ses côtés, jouait un petit garçon de seize mois, son fils naturel. Decaux déboucla son ceinturon, et regardant l'enfant, il s'amusa à lui en ceindre la taille, en riant et en lui faisant mille taquineries.

Puis, la conversation s'engagea, toute amicale, quand au bout de dix minutes peut-être, Mlle Fuseing poussa un cri et se leva toute droite. Elle venait d'être frappée d'un coup de sabre entre les deux épaules.

Decaux était debout derrière elle, brandissant son arme pour l'en frapper encore ; elle chercha à se défendre. Decaux saisit alors sa victime à la gorge, lui appliqua une main sur la bouche pour étouffer ses cris, la renversa par terre, tandis que de l'autre, tenant son épée-baïonnette à la poignée, il cherchait de nouveau à la frapper.

A ce moment, Mlle Fuseing saisit la lame de l'épée-baïonnette avec les deux mains et essaya de la casser en l'appuyant avec force sur ses genoux. Mais Decaux lui fit bientôt lâcher prise. Dans ce moment, la blessée parvint à se relever et à pousser son agresseur jusque près de la porte de sortie de sa chambre. Elle ne criait plus et ne pensait qu'à se défendre. Malheureusement, par suite de la quantité de sang qu'elle perdait, les forces lui manquèrent.

Decaux prit le dessus et la renversa de nouveau au milieu de la chambre ; elle essaya de se défendre, mais ce fut en vain. Decaux frappait avec tant d'acharnement, surtout à la tête, à la figure et aux seins, tantôt avec la pointe, tantôt avec le tranchant de son arme, que ses mouvements en furent presque paralysés.

La pauvre femme prit alors le parti de ne plus bouger pour faire croire qu'elle était morte, à la suite d'un coup de pointe que l'assassin venait de lui porter à la gorge. En portant le coup, Decaux poussa une sorte de rugissement : " Voilà votre affaire faite," hurla-t-il.

Decaux tira ensuite un matelas du lit, le plaça sur sa victime et piquina dessus, après quoi il ouvrit les tiroirs de la commode, puis se ravisant aussitôt, il vint soulever un bout du matelas pour voir si Mlle Fuseing était bien morte. Ne la voyant pas bouger, il retourna aux tiroirs, où il prit 60 francs en or. Il essaya ensuite son épée-baïonnette avec des linges de l'enfant, reboucla son ceinturon et sortit, laissant la porte de la chambre ouverte, mais en fermant doucement celle du couloir conduisant à l'escalier.

C'est à ce moment que Mlle Fuseing, qui n'avait pas perdu connaissance un seul instant, se traîna comme elle put sur le palier de l'escalier pour appeler au secours.

On retrouva son petit enfant à moitié mort d'épouvante et tout taché de sang, derrière un rideau de la fenêtre, où il était blotti.

Devant le Conseil de guerre, Decaux a essayé d'imaginer cette triste excuse : l'ivresse ! Mais trois ou quatre témoignages formels lui ont enlevé jusqu'à cette dernière arme !

Il a essayé alors de faire croire que Mlle Fuseing avait été sa maîtresse, mais la pauvre fille, guérie contre toute attente, et qui, la figure toute labourée d'affreuses cicatrices, a pu venir déposer, lui a infligé un complet démenti.

Les rapports médicaux n'ont pas relevé moins de quarante blessures sur le visage et le corps de cette malheureuse : dix à la tête, neuf à la face, deux au sein gauche, deux à la gorge, quatre au bras, le reste aux mains, et quelques-unes de ces blessures étaient si graves, que c'est merveille à l'heure qu'il est de voir Mlle Fuseing vivante et à peu près rétablie.

Quant à Decaux, c'est de tous points un détestable sujet. Condamné une première fois, le 26 décembre 1873, à 15 mois de prison pour vol et abus de confiance ; une seconde fois, le 12 août 1875, à 2 ans de prison et à 5 ans de surveillance, pour vol et complicité, il a, il y a quatre ou cinq ans, menacé sa mère d'un coup de revolver ; et admis, on ne sait comment, après des antécédents semblables, à porter l'uniforme, il ne fréquentait que des individus vivant du vol ou de la débauche des femmes qu'ils soutenaient.

M. le commandant Martin a pris la parole contre Decaux, comme commissaire du gouvernement.

Me Lesieur a présenté la défense.

Decaux a été condamné à la peine de mort.

On lit dans le *Figaro* :

Je viens de revoir l'ancienne Impératrice à Ems. A moins d'une nécessité absolue, on ne comprend pas ce choix. La jolie ville d'eaux sur la Lahn est comme le monument funèbre de la dynastie napoléonienne. L'entrée que la comtesse de Pierrefonds vient de faire à Ems ne peut pas se comparer à l'entrée triomphale de l'impératrice dans le Bosphore. Une petite gare, un public de baigneurs désœuvrés, un calèche bourgeoise... pas plus. Vêtue de noir, la comtesse de Pierrefonds descend ; elle est accompagnée par la duchesse de Mouchy et le marquis de Pienès. Le hasard a des ironies cruelles ; on sait que dans les villes d'eaux allemandes chaque maison a son enseigne. Celle où la comtesse de Pierrefonds est descendue s'appelle L'ELYSÉE, comme le palais où le futur empereur préluait à son mariage. La profondeur de la chute peut se mesurer d'après les deux façades : à Paris, un magnifique palais ; à Ems, une modeste maison. L'hôtel garni d'Ems est l'Elysée, comme la comtesse de Pierrefonds est l'impératrice des Français.

Je n'ai point assisté à cette entrée modeste, mais il s'y est passé un fait que je constate volontiers, parce qu'il a dû donner un moment de bonheur à une femme que je plains. A l'arrivée de l'ancienne impératrice, la foule, qui, dans son ensemble, représente tous les peuples dans une ville d'eaux, s'est spontanément découverte ; toutes les têtes se sont inclinées sur le passage de cette infortunée ; je ne crois pas que l'impératrice ait jamais été saluée avec un plus entière déférence et une plus profonde sympathie. Les années, les tristesses et l'exil ont fait leur œuvre. Celle que tantôt j'ai vue passer sur la promenade a subi le destin commun. Jadis je l'ai vue sur la plage de Trouville avec une de ces grandes cannes qu'elle avait mises à la mode et qui donnaient aux élégantes du second empire un air si crâne. La comtesse de Pierrefonds a toujours une canne, mais ce n'est pas le jonc d'autrefois ; elle porte maintenant une vraie canne, une canne d'homme sur laquelle elle s'appuie en marchant ; à son aspect, je pensai malgré moi aux ruines des Tuileries, majestueuses encore dans la débâcle.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. ISMAN, Station D, New-York.

DU TRAVAIL ET DU PAIN

On lit dans la *Gazette de Soré* du 12 sept. :

D'après les informations que nous avons, les affaires vont reprendre un nouvel essor dans Soré d'ici à peu de temps, et, dès à présent, la population ouvrière de la ville peut compter sur une somme d'ouvrage assez considérable pour cet hiver. Les messieurs Beauchemin et fils ont entrepris la construction d'un vapeur à passagers de grandes dimensions pour la compagnie de navigation de Deschambault et Lotbinière.

La coque de ce vapeur sera en bois et en fer, de 142 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur et 7 pieds de profondeur; la menuiserie sera de première classe et devra contenir autant de cabines que la grandeur du bâtiment peut le permettre.

En outre de ce vaisseau, les messieurs Beauchemin ont reçu une lettre du secrétaire de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris, les informant que leurs faucheuses et moissonneuses sont en grande faveur parmi les cultivateurs européens et que la demande pour ces instruments augmente tous les jours. Avec l'esprit d'entreprise qui les distingue, les MM. Beauchemin et fils ont décidé de construire cinq cents faucheuses et deux cents moissonneuses et d'en exporter une partie sur les marchés étrangers.

La construction de ces articles et celle du vapeur mentionné plus haut va nécessiter l'emploi d'au moins cent hommes.

Les autres botiques ont aussi reçu des demandes d'articles de leur manufacture, de sorte qu'il y a tout espoir que la population ouvrière de cette ville aura de l'ouvrage l'hiver prochain et que la misère qui a sévi parmi nous les hivers précédents sera enfin bannie des limites de notre ville.

FAITS DIVERS

ACCIDENT.—Lundi, le 15 courant, à Deschambault, sur le chemin de fer du Nord, un serre-frein, dont nous ne nous rappelons pas le nom, Irlandais de nationalité, s'est fait tuer instantanément.

Il était de service sur un train de ballast, et, au lieu de tourner les freins avec les mains, il se servait d'un bâton. Celui-ci se cassa et le serre-frein alla tomber sur la voie. Il eut le temps de faire une trentaine de pieds en courant sur la voie. Il aurait pu se sauver; mais probablement affolé de terreur, il persista à courir sur la voie, et le train lui passa sur le corps.

Quand on arriva à lui, il était mort; il avait à moitié du crâne coupé, ainsi qu'un bras et une jambe.

N'ALLUMEZ PAS LES ALLUMETTES AVEC VOS ONGLES.—Voici un fait qui fera réfléchir ceux qui ont cette mauvaise habitude.

Il y a quelque temps, M. X..., un jeune homme plein de santé et d'avenir, quitta Paris pour aller visiter à Lyon sa famille qu'il n'avait vue depuis longtemps. Grande était sa joie. A la gare, au moment de monter en wagon, il voulut fumer une cigarette, et, selon sa mauvaise habitude qu'il avait contractée, il alluma une allumette en grattant le phosphore avec l'ongle du pouce.

Un brin de phosphore incandescent lui pénétra sous l'ongle, produisant une brûlure à laquelle il ne fit pas grande attention. Mais, au bout d'une demi-heure de voyage, la douleur devint intolérable: le doigt, puis la main, puis l'avant-bras enflèrent démesurément.

En proie à une fièvre ardente, M. X... se vit forcé de descendre; il fit appeler un médecin, lequel déclara que l'amputation de l'avant-bras était absolument nécessaire, et qu'il fallait se hâter.

Le malade voulut attendre quelques heures, son père, à qui il avait fait connaître son état par dépêche télégraphique, ne pouvait tarder d'arriver. Il arriva trop tard. La résorption purulente avait gagné le bras, puis l'épaule; aucune opération n'était plus possible. M. X... mourut après 27 heures d'horribles souffrances.

SUICIDE.—Lundi soir, 16 courant, il s'est passé une horrible tragédie à Sainte-Cunégonde. Pendant que vers dix heures un train se dirigeait vers le pont Victoria, le conducteur aperçut un corps étendu immobile sur la voie. Il était trop tard pour pouvoir arrêter l'engin assez promptement pour éviter un malheur. La locomotive et deux ou trois chars passèrent sur le corps avant que le convoi fut rendu immobile. On s'empressa immédiatement autour du cadavre. L'aspect en était horrible. Les roues des chars avaient passé sur la poitrine séparant le corps en deux tronçons informes.

Le sang était abondamment mêlé aux chairs écrasées et aux débris de vêtements.

On reconnut que la malheureuse victime était M. A. Racicot, marchand du faubourg Saint-Joseph. Il avait donné plusieurs fois des

preuves d'une attaque d'aliénation mentale et il avait déjà tenté de s'ôter la vie.

Rien dans sa conduite, la veille, ne faisait prévoir qu'il fût résolu d'en venir à la fatale détermination de s'exposer à la mort sur la voie ferrée.

On trouva près de la clôture de la voie les chaussures et le pardessus de Racicot pliés avec soin. Craignant sans doute qu'on ne l'empêchât de mettre à effet son projet criminel, il avait agi avec le plus grand secret. On pense qu'il ne s'est placé sur la voie qu'au moment même où la locomotive arrivait sur lui.

Ce triste événement a causé une sensation profonde à Sainte-Cunégonde et dans le faubourg Saint-Joseph, où le défunt était bien connu.

On se rappelle sans doute que, il y a quelques semaines, M. Racicot avait tenté de se suicider en déchargeant sur lui dans sa chambre plusieurs coups de revolver. Depuis ce temps, il paraissait être dans un meilleur état d'esprit. Les blessures qu'il s'était infligées étaient peu considérables et il s'était rétabli en peu de temps.

Voici d'autres détails que nous avons pu recueillir sur le suicide du malheureux Racicot: Il était sorti de chez lui vers huit heures du soir, pour faire une marche comme il en avait l'habitude depuis qu'il était rétabli des blessures qu'il s'était infligées en voulant se suicider il y a une couple de semaines. Il s'est en allé tranquillement dans la rue sans que sa femme ou personne de ses connaissances cherchât à le retenir. Il paraissait en bon état d'intelligence.

Il s'est dirigé ensuite vers la voie ferrée près de laquelle des personnes le virent quelques minutes avant dix heures.

On suppose qu'en entendant venir le train allant à l'Ouest, il s'est rapidement déshabillé, ôtant ses chaussures et son pardessus. L'engin avait alors une vitesse assez considérable. Il faisait très-noir. L'ingénieur le vit se lancer sous les roues de la locomotive. Il renversa la vapeur et serra les freins, mais sept ou huit chars passèrent sur le corps de l'infortuné Racicot avant que le convoi fut arrêté.

Le corps, horriblement écrasé, était tourné sur le dos. Les pieds étaient dirigés vers le nord. Il formait deux tronçons, les roues ayant passé de travers sur la poitrine.

Le défunt était âgé de trente ans. Il est marié et père de quatre enfants. Il tenait magasin et faisait de bonnes affaires. Il appartenait à une famille très-respectable, que ce triste événement plonge dans un deuil pénible.

Le corps a été transporté à la morgue où une enquête a été tenue le lendemain matin.

À l'enquête du coroner le verdict du jury a été "Que le dit Racicot s'est suicidé dans un accès d'aliénation mentale temporaire, en se jetant devant un train du Grand-Tronc."

UN CRIME ATROCE.—Le *New-York Times* raconte tout au long un crime d'une atrocité incroyable, commis il y a quelque temps déjà, dans l'Etat de New-York, et que l'on avait tenu secret. Mais l'aventure a transpiré peu à peu, et aujourd'hui, elle est rapportée par divers journaux.

Voici le fait: une jeune mariée, demeurant à Boston, de retour d'une visite à des amis résidant à New-York, s'en revenait par le chemin de fer, à Albany, où son mari devait aller à sa rencontre. Cette dame était habillée avec luxe, ses mains et son cou étaient ornés de bijoux. Vers le soir, ayant changé de voiture, elle s'aperçut que deux individus, bien mis, affectaient de la remarquer.

Le conducteur étant rentré dans le compartiment pour recueillir le prix des places, cette dame allait payer la sienne, lorsqu'un des deux individus dit: "C'est moi que cela regarde. Nous sommes chargés de veiller sur cette personne." Ces individus étant entièrement inconnus à la voyageuse, elle fut prise d'un accès d'indignation. Alors un des hommes chuchota quelques mots au conducteur, et ce dernier demanda à la jeune femme de déclarer son nom et son adresse. Il trouva qu'il y avait concordance avec les indications que venait de lui souffler l'un des hommes. "Pardonnez-moi, dit-il à la voyageuse, mais je sais que vous n'avez pas votre bon sens, et qu'on vous conduit aux petites maisons d'Utique."

La dame, à ces mots, fut saisie de terreur, et sa surexcitation, son trouble aidèrent à confirmer le conducteur dans l'opinion qu'il commençait à avoir d'elle. Elle était terrifiée, surtout en trouvant que ces deux hommes inconnus d'elle savaient qui elle était. Elle avait beau protester qu'elle n'était pas folle; plus elle protestait, plus elle faisait d'incrédulés autour d'elle. Enfin, elle tomba dans un profond désespoir, pleurant amèrement en silence. A Utique, les deux hommes voulurent entraîner la malheureuse femme hors de la gare, répétant qu'ils étaient ses amis, qu'elle n'avait rien à craindre, etc. Elle, alors, implora le secours des autres passagers; mais tous, la croyant réellement privée de raison, demeurèrent impassibles. Elle résista, s'évanouit, et fut, dans cet état, portée à une voiture qui s'éloigna aussitôt.

À l'arrivée du train à Albany, le mari de la malheureuse se présenta pour chercher sa femme. Il n'a pas plutôt appris tout ce qui vient de se passer, qu'une machine à vapeur l'emporta vers Utique. Il court aux informations. On découvre la maison où s'est arrêtée la voiture. Ce n'était pas un asile pour les insensés, mais une maison de mauvaise réputation. Le maître dit qu'il est en effet descendu chez lui deux gentlemen et une dame. Les deux hommes étaient partis; la dame était restée; on la trouva aux

trois quarts folle, réellement folle cette fois. On lui avait fait prendre du chloroforme dans la voiture, et elle avait été indignement outragée. Elle a été dépouillée de ses bijoux ainsi que de ses robes, et laissée quasi-nue. On pense, d'après cela, que le vol a été le principal mobile des deux misérables. Quant à eux, on n'a pas encore pu trouver leur trace.

L'aventure semblait incroyable, si elle n'était confirmée par plusieurs journaux. Le *Boston Traveller* dit que le fait était connu dans cette ville depuis quinze jours. Le *Hartford Courant* et la *Berlington Free Press* en disent autant; et ils font cette réflexion amère qu'il ne s'est pas trouvé une seule personne dans le train pour demander aux deux prétendus gardiens d'exhiber leurs papiers. L'aventure fait, en effet, peu d'honneur à l'intelligence d'hommes dont le pays dépense, dit-on, deux ou trois cents millions par an en frais d'instruction publique!

TERRIBLE SPECTACLE.—On écrit de Villeneuve-sur-Lot, au *Journal d'Agen*:

Une jeune fille de Villeneuve portait il y a quelque temps, à pied, pour Doumillac où habite son grand-père. Arrivée sur les bords de la Masse, cette jeune fille fut témoin d'un terrible spectacle.

Deux hommes étaient assis sur la berge du ruisseau. Le plus vieux de ces deux hommes, porteur d'une barbe blanche assez longue, tenait sur ses genoux et baïllonnée avec un mouchoir, une petite fille de dix à douze ans qu'il essayait d'étrangler avec un autre mouchoir roulé en corde. Et comme la petite se débattait et ne voulait pas se laisser assassiner, le vieillard tira de sa poche un couteau, l'ouvrit et en frappa l'enfant au cou. L'autre individu plus jeune, porteur d'une barbe rousse, tenait sous le cou de la victime saignée comme un poulet, une pelle à feu dans laquelle le sang coulait.

Tout cela se passait sur les bords extrêmes du ruisseau, l'enfant ayant de l'eau jusqu'aux genoux.

"Epouvantée par ce spectacle, raconte la jeune fille, je me mis, malgré moi, à pousser des cris qui furent entendus par le plus jeune des assassins. Aussitôt cet homme se mit à ma poursuite. Mais la peur m'avait donné des ailes, et je pus arriver avant lui dans une maison où je me barricadaï, tout le monde étant aux champs. L'individu s'éloigna."

Après un moment de repos, la jeune fille se rendit chez son grand-père à qui elle n'osa raconter ce qu'elle avait vu, craignant qu'on n'apportât aucun crédit à son récit.

Mais, vers neuf heures du soir, comme elle ne pouvait s'endormir ayant toujours présent le terrible spectacle de la journée, elle se décida à tout raconter à sa mère.

La justice s'est émue de ce récit; et voici ce qu'elle a découvert:

Deux hommes se trouvaient à Villeneuve, accompagnés d'une petite mendiante; ces deux hommes ont été aperçus, sur le soir, seuls et lavant du linge à un ruisseau; ils ont été aperçus ensuite à Saint-Antoine et toujours seuls. Qu'est devenue l'enfant?

Voilà la question qu'on se pose et dont la solution ne se fera probablement pas attendre.

—Tous les messieurs de la ville et de la campagne sont respectueusement priés de faire une visite au grand magasin de chapeaux nouveaux de CHS. DESJARDINS & CIE.

—Toutes personnes ayant des pelletteries à faire réparer, telles que capots, manteaux, casques, manchons, etc., sont priées de venir voir les bas prix que nous avons décidé de charger cet automne, vu l'extrême rareté de l'argent. Nous avons, cette année, des teinturiers et des manchonniers qui, avec du vieux, vous remettront ces articles absolument comme neufs et à la mode du jour.
CHS. DESJARDINS & CIE.,
Portes voisines de M. A. Pilon.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tout importés que de leur fabrique.

MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.
NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY,
Bijoutier pratique. Horloger pratique.

CONSTATÉ.—D'après les bons marchés que les soussignés viennent de conclure, il est certain que nous pourrions acheter les pelletteries de toutes sortes à des prix incroyablement bas, sans compter que le choix sera insurpassable: c'est au No. 217, rue Notre-Dame, chez
DUBUC, DESAUTELS & CIE.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relire leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prélançant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos étoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Maison Canadienne.—On parle beaucoup de ce temps-ci, et avec raison, de protection. Nous en avons besoin plus que jamais; car notre commerce menace ruine. Tout le monde est à la veille de faire banqueroute. Malgré cela, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la célèbre Maison PILON de cette ville, quoique l'argent soit plus rare, a mis \$200,000 au jeu pour ses achats d'automne. Tous les jours elle reçoit des centaines de caisses d'Europe et du Haut-Canada. Ainsi, elle vient de recevoir 1,000 pièces de Tweeds Canadiens des manufactures mêmes. Ayant acheté ces Tweeds pour argent comptant, elle peut les vendre à des prix qui étonneront tout le monde. Son importation d'Europe, consistant en soieries, étoffes à robes, fleurs, chapeaux, flanelles, winceys et articles de fantaisie, est énorme. Et, quand on achète pour de l'argent comptant dans des temps durs comme ceux que nous traversons, vous savez quels avantages on peut avoir. Alors, il n'est pas étonnant que la Maison PILON ait une aussi grande renommée pour vendre à bon marché. Que tous les autres marchands disent qu'elle donne ses marchandises et qu'elle gêne le commerce; très-bien. Les pratiques connaissent assez leur intérêt pour aller là où tout est à BON MARCHÉ.

A. PILON & CIE.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyyés et teints noirs seulement.
J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.



LE MESSAGE. tableau de M. WILLEMS.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

LISTE DES DÉPUTÉS ÉLUS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Table listing federal election results in Quebec, categorized by Liberal and Conservative candidates across various constituencies like Argenteuil, Bagot, Beauharnois, etc.

The number of conservators elected is now 131, and that of the liberals 62. The majority conservatrice est donc de 69.

Les élections du Manitoba et de la Colombie Britannique augmenteront probablement cette majorité d'une dizaine de voix.

Table showing election results by province: Quebec (43 vs 29), Ontario (61 vs 23), Nouvelle-Ecosse (14 vs 7), N.-Brunswick (5 vs 11), Ile du P.-Edouard (5 vs 1), Manitoba (3 vs 0).

Sir John A. Macdonald, battu d'abord à Kingston, a été élu par acclamation, jeudi dernier, pour le comté de Marquette, Manitoba.

MM. Dubuc et Schultz, tous deux de Manitoba et conservateurs, ont aussi été élus par acclamation, le même jour que Sir John.

CHOSSES ET AUTRES

Trois ministres ont été battus : M. Cartwright, le ministre des finances ; M. Jones, d'Halifax, et M. Coffin.

Les journaux étrangers ne peuvent s'empêcher de manifester la surprise que leur cause le changement soudain qui vient de s'opérer dans la politique canadienne.

Un médecin disait, l'autre jour, que le

peuple avait fait comme le malade qui, étant mal couché, change de côté pour voir s'il ne sera pas mieux.

L'Événement dit qu'il y a longtemps que les amis de M. Mackenzie le sollicitaient de modifier le tarif de manière à satisfaire le sentiment qui se faisait jour en faveur de la protection.

Une dépêche de Paris au Globe dit que le Canada a reçu 225 prix à l'Exposition universelle, 6 diplômes d'honneur, 6 médailles d'or avec diplômes, 6 médailles d'argent avec diplômes, 13 médailles d'or, 33 médailles d'argent, 71 médailles de bronze.

Les majorités des candidats conservateurs dans les trois divisions de Montréal et dans Hochelaga ont été considérables. Ceux même qui avaient toujours été pour la protection et se sont présentés comme tels, ont été repoussés, parce que le peuple était d'opinion que le meilleur moyen d'avoir la protection était de renverser le gouvernement Mackenzie.

Un journal anglais prétend que M. Mackenzie disait à ses amis qu'étant convaincu que la protection ferait plus de mal que de bien, il ne pouvait pas, pour rester au pouvoir, faire ce qu'il n'approuvait pas.

D'autres disent que le Haut-Canada et les provinces maritimes s'étaient tellement prononcés contre la protection durant le dernier parlement, qu'il ne pouvait croire qu'un changement si soudain se fit dans les esprits.

Le comte de Chambord, en réponse à une lettre qui lui a été adressée par la Société historique de Saint-Louis, qui lui annonçait qu'on allait célébrer l'anniversaire de la découverte du Mississippi, a répondu à cette société par une longue lettre et par l'envoi d'une médaille d'or.

En l'honneur de ce don, la Société vient de désigner sous le nom de "Cabinet du comte de Chambord," la salle qui renferme les collections des médailles modernes.

A Portneuf, M. Vallée a eu un nombre de voix égal à celui de M. de St. Georges ; la même chose lui était arrivée le printemps dernier à Rimouski contre l'hon. M. Chauveau. L'officier-rapporteur, cette fois-ci comme à Rimouski, a donné sa voix prépondérante en faveur de l'adversaire de M. Vallée. Le sort ne fait pas les choses à demi, et, pour augmenter la singularité de la rencontre, il se trouve que le chiffre des voix données à Portneuf a été le même qu'à Rimouski.

La nouvelle étrangère la plus étonnante est celle du discours que vient de prononcer Gambetta, le chef du parti républicain, qui a fait une véritable déclaration de guerre au Vatican, au Syllabus, aux Jésuites, au Catholicisme lui-même. Il ne veut pas qu'on se fasse prêtre avant d'avoir été soldat, et condamne tous les privilèges, toutes les exceptions, toutes les dérogations aux lois et aux coutumes.

Ce discours a créé une sensation profonde en France, alarmé les catholiques et enthousiasmé la masse radicale qui supporte Gambetta. C'est le signe précurseur d'une ligne de conduite plus violente de la part du parti républicain.

Nous avons souvent exprimé l'opinion que Gambetta finirait par jeter son bonnet par dessus les moulins. C'est fait, il ne peut plus y avoir de doute sur ses intentions. Avec un homme comme Gambetta, la lutte va prendre des proportions considérables, et les catholiques de tous les partis vont comprendre la nécessité de s'unir.

Il est probable qu'un nouveau gouvernement sera formé ces jours-ci, M. Mackenzie se proposant de résigner aussitôt qu'il aura reçu les derniers rapports de l'élections. On se demande, avec curiosité, quelle sera la composition du prochain ministère, et les conjectures de toutes sortes ne manquent pas.

Il paraît certain que Sir John sera Premier, quoiqu'un certain nombre de conservateurs favorisent le choix de M. Tilley, ancien ministre des finances et ex-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Il y a M. Tupper, de la Nouvelle-Ecosse, M. James Macdonald, de Pictou, et M. Pope, de l'île du Prince-Edouard, lesquels, avec M. Tilley, feront honneur aux provinces maritimes. Le Haut-Canada sera représenté probablement par Sir John, M. Bowell, M. Kirkpatrick et M. O'Connor, ou bien M. White, de la Gazette, dont le mérite et les services ne peuvent être méconnus. Dans le Bas-Canada, notre opinion est qu'on donnera deux ministres au district de Montréal, un aux townships de l'Est, et un à Québec, où, comme compensation, on prendra l'Orateur, M. Blanchet probablement. MM. Coursol et Masson seront, suivant les apparences, les deux hommes choisis pour représenter le district de Montréal dans le Cabinet. Il pourrait aussi être question de M. Mousseau.

Il est incontestable que le parti conservateur sera représenté par un bon nombre d'hommes forts dans la prochaine administration.

A l'Américaine. Une jeune et ravissante Yankee est rencontrée rue de la Paix. —Que faites-vous ici ? lui demande-t-on. —Je passe ma lune de miel. —Et votre mari ? —Il est à New-York.

Jeannette (en mangeant sa tartine). —Maman, me donneras-tu encore une tartine ? La mère. —Pourquoi veux-tu savoir cela ? Jeannette. —C'est que, si tu ne m'en donnes pas une autre, je mangerai celle-ci plus lentement.

NAISSANCE

En cette ville, le 11 du courant, la Dame de M. L. N. Carle, marchand-épicer, un fils.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 20 septembre 1878.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats, with prices listed in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices for items like beef, sheep, and pigs, with prices listed in dollars and cents.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 128 : MM. F. Lafleur, S. Lafrenais, J. L. P., J. Gauthier, M. Toupin et T. Lafrenais, Montréal ; L. O. P., Sberbrooke ; N. P., Sorel ; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec ; A. C., Saint-Jean.

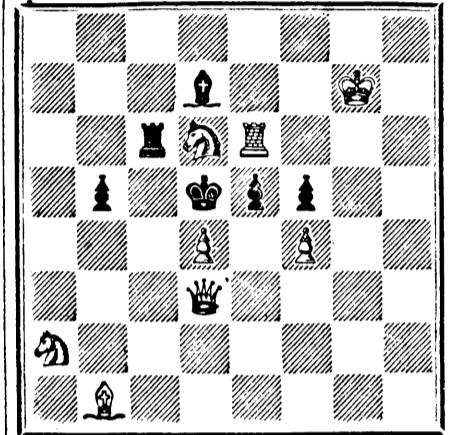
PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

Dirigez vos opérations vers le centre, mais d'une manière progressive et toujours raisonnée.

Ne cédez jamais à l'ennemi les ouvertures de votre jeu, surtout celles qui conduisent au quartier-général ou résident le Roi.

PROBLEME No. 129.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 128.

Blancs. 1 P 5e D, 2 F 4e C ou 4e F, 3 P pr. P en passant, échec découvert et mat.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Joué par correspondance entre M. C. A. Boivin, de Saint-Hyacinthe, et M. Geo. P. Black, d'Halifax.

Table of chess game results between M. C. A. Boivin and Geo. P. Black, listing moves and outcomes.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ECHECS DE 1878.

Joué à Paris au Palais de l'Industrie entre M. Mason, Américain, et M. Rosenthal, Français.

Table of chess game results between M. Mason and M. Rosenthal, listing moves and outcomes.

NOTES. (a) C'est, croyons-nous, la première fois que ce Gambit a été joué dans un tournoi. (b) M. Steinitz a blâmé ce coup, auquel il préfère : C pr. P. (c) Très-élegant ; qu'il prenne ou non, les Blancs perdent rapidement. (d) Parfait, si M. Mason prend le T. 2e D 5e C, échec, la régagne avec avantage. — Stratégie.

AVIS IMPORTANT

Des abonnés nous écrivent pour se plaindre de ne pas recevoir leurs numéros. Ces omissions ne sont pas le fait de l'administration...

COUR SUPÉRIEURE, No. 287.

Dame Virginie Dupont, de la paroisse de Ste-Cunégonde, district de Montréal, épouse d'Edmond Latour...



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer...

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous.

Des soumissions enclavées marquées "soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique" seront reçues, adressées au sousigné, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE prochain.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS. — EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs, du Clergé et les Communautés religieuses.

Les Cahiers d'écriture de Payson, Dunton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME. "Clergés employés de la maison J. B. Rolland & Fils"

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

9-19-52-189

PORTRAITS DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII.

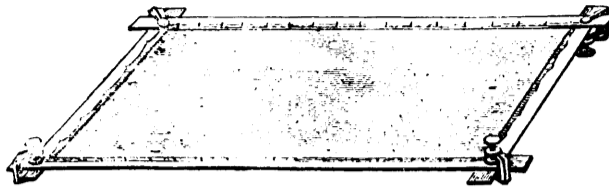
ROC COCO MÉDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre." — DR J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort — Meilleur marché — Parfaitement pur — Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat — Entièrement exempt de Fatine ou d'Empoi, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse.

Agent pour le Commerce — Wm. JOHNSON, Boîte 888, Bureau de Poste, Montréal.



CADRES

Pour étendre les Rideaux, Chales et Couvertes, etc., etc.

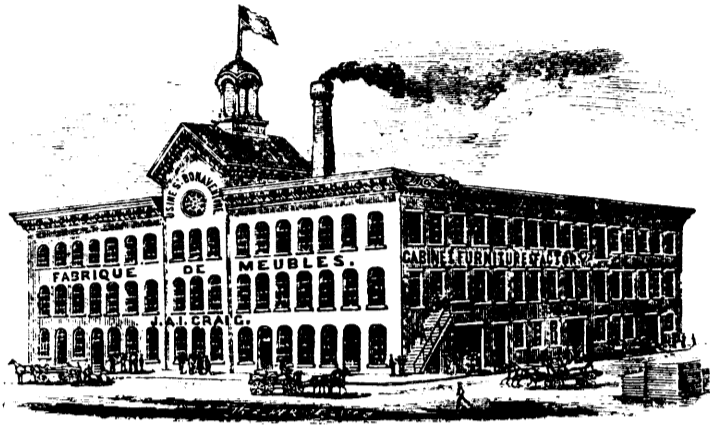
AUSSI

"LA PLISSEUSE VICTORIA" (Patentée le 22 janvier 1878.)

Prix: \$1. A vendre en gros et en détail par

L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MACASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Maison Lorge & Cie,

(Établie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure d 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques.

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BEURY, MONTREAL.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de tourner aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m. MONTREAL.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver... 50 centimes. A ma fenêtre... 50 " Branche d'aulépine... 40 " Blanche colombe... 35 " La Bouquetière de Marly... 25 " Le banc de pierre... 50 " Clair de lune... 50 " Confiance... 50 " Les deux Mères... 35 " Enfants d'un jour... 50 " Enfants et fleurs... 35 " Fleurs de souvenir... 50 " L'heure attendue... 50 " Jean Mathurin... 30 " Lisette, vous n'en saurez rien... 50 " Rose... 50 " Sous d'autres cieux... 50 " Une larme... 25 "

VALESSES POUR PIANO.

- Céleste... 60 centimes. La boulangère a des œufs... 60 " Créole... 60 " Carmen... 60 " Femmes et fleurs... 60 " Le fleuve d'or... 60 " Madame l'archiduc... 60 " La timbale d'argent... 60 " Valse du rire... 80 "

A. LAVIGNE,

Éditeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean. (Banque d'Épargne), Québec.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au 1er août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute mer; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de ceux que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché... \$1.00 même par la poste... \$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Beury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS